

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1860

25 septembre 2009

### SOMMAIRE

ABC Legacy Fund .....	89279	Interprogramme S.A. ....	89272
ACTIV Parking Holdings S.A. ....	89267	Invista European Celsius Holdings S.à r.l. .....	89263
Alida Invest S.A. ....	89241	KHG S.A. ....	89241
Batten Sàrl .....	89264	KPI Residential Property 16 S.à r.l. ....	89268
Big Steps S.A. ....	89235	LS Patrimoine S.C.A. ....	89246
Blackrock Strategic Funds .....	89237	Luxembourg Wimax .....	89269
Britanica Asset Management SA .....	89234	Maga S.A. ....	89271
Capital Venture Finance S.A. ....	89273	Mazout Berens S.A. ....	89234
Caves Gourmandes S.à r.l. ....	89268	M. Group S.A. ....	89240
Centiem Ouest S.à r.l. ....	89265	Mine Holding S.A. ....	89271
Codafra S.à r.l. ....	89280	MLAMGP 5 Partnership, S.e.c.s. ....	89267
Comptoir Pharmaceutique Luxembourg- geois S.A. ....	89265	Naja Fund SICAV-SIF .....	89234
CVC Capital Partners Group Sàrl .....	89268	Northgate S.à r.l. ....	89264
Dame Luxembourg S.à r.l. ....	89239	Once Forever S.A. ....	89235
Eaglestar Holdings S.à r.l. ....	89237	Partimage S.A. ....	89240
EAS Industrie Africa S.A. ....	89273	Peguform Luxembourg Holding S.à r.l. ..	89270
Etoile d'Or SA .....	89279	Pictet Alternative Funds .....	89240
EU-REC LUX S.à r.l. ....	89234	P.I.N. S.A. ....	89269
European Trading and Invest Company ..	89247	Project Bird GP ULC SCS .....	89256
Findas Participations S.A. ....	89279	RBF Market Development & Logistics ..	89266
Foresee Holding S.A. ....	89246	Rusal .....	89247
Galway Holdings SA .....	89236	Russian Consumer Loans No.1 S.A. ....	89267
Garibaldi GP S.à r.l. ....	89264	Sacer International .....	89272
Gewerbe- und Wirtschaftsverlag S.à r.l. .....	89261	S.C.I. Letwell .....	89238
Goldman Sachs International S.à r.l. ....	89249	SFLW S.A. ....	89246
Golf Management Company S.A. ....	89270	Shiplux X S.A. ....	89239
HEDF Isola GP S.à r.l. ....	89265	Sixa Invest S.A. ....	89263
Holdingfin S.A. ....	89236	Sunset S.à r.l. ....	89268
Holleur S.A. ....	89280	Top Novelty Luxembourg Holding S.A. ..	89266
Infris S.à r.l. ....	89235	Tyco Luxembourg S.à r.l. ....	89238
Interclear S.à r.l. ....	89266	Werde Holding A.G. ....	89237

**Mazout Berens S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9559 Wiltz, Zoning Industriel Salzbaach.  
R.C.S. Luxembourg B 103.208.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ARBO SA  
Signature

Référence de publication: 2009113067/11.

(090136002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

**Britanica Asset Management SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9522 Wiltz, 21, rue du Fossé.  
R.C.S. Luxembourg B 107.480.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Britanica Asset Management S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2009113068/11.

(090136005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

**EU-REC LUX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 38, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 115.351.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009113070/10.

(090136088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

**Naja Fund SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 139.122.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION***Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 17 décembre 2008, enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2008, LAC/2008/51919, que l'assemblée a décidé de clôturer la liquidation et à pris les résolutions suivantes en application de la loi 10 août 1915 relatif aux sociétés commerciales et conformément à l'article 9 de ladite loi.

- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

- et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

*Pour la société*  
Joseph ELVINGER  
Notaire

Référence de publication: 2009113986/22.

(090137003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

**Once Forever S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 109.006.

—  
**DISSOLUTION**

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph GLODEN, notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 21 août 2009, enregistré à Grevenmacher, en date du 21 août 2009, Relation GRE/2009/3008

- que la dissolution anticipée de la société anonyme "ONCE FOREVER S.A.", établie et ayant son siège social à L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 109.006, a été prononcée par l'associée unique la société CEDAR PARTNERS INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED, ayant son siège social à 1 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 9PF, Channel Islands, avec effet immédiat,
- que les livres et documents sociaux sont conservés pendant la durée de cinq années à l'ancien siège de la société.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 25 août 2009.

Joseph GLODEN.

Référence de publication: 2009113987/18.

(090137098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

---

**Big Steps S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 109.019.

—  
**DISSOLUTION**

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph GLODEN, notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 21 août 2009, enregistré à Grevenmacher, en date du 21 août 2009, Relation GRE/2009/3007,

- que la dissolution anticipée de la société anonyme "BIG STEPS S.A.", établie et ayant son siège social à L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 109.019, a été prononcée par l'associée unique la société CEDAR PARTNERS INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED, ayant son siège social à 1 Grenville Street, St. Helier, Jersey, JE4 9PF, Channel Islands, avec effet immédiat,
- que les livres et documents sociaux sont conservés pendant la durée de cinq années à l'ancien siège de la société.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 25 août 2009.

Joseph GLODEN.

Référence de publication: 2009113989/18.

(090137115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

---

**Infris S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 133.024.

—  
*Extrait des résolutions adoptées  
lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 août 2009*

- Est nommée gérant de la société Mme Rachel Aguirre, employée privée, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg en remplacement du gérant démissionnaire M. Rolf Caspers avec effet du 28 août 2009.

- Le nouveau mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010 statuant sur les comptes annuels de 2009.

Luxembourg, le 28 août 2009.

*Pour le conseil de gérance*

Signatures

Référence de publication: 2009114000/18.

(090137225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

---

**Galway Holdings SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 95.218.

—  
*Extrait des résolutions adoptées  
lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 août 2009*

- Est nommée administrateur de la société Mme Rachel Aguirre, employée privée, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg en remplacement de l'administrateur démissionnaire M. Rolf Caspers avec effet du 28 août 2009.

- Le nouveau mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010 statuant sur les comptes annuels de 2009.

Luxembourg, le 28 août 2009.

*Pour le conseil d'administration*

Signatures

Référence de publication: 2009114002/17.

(090137216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

---

**Holdinfin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 45.902.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 28 juillet 2009*

*Résolutions*

L'assemble prend acte de la démission des administrateurs:

- M. Stefano DeMeo, employé privé, demeurant professionnellement 19/21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président;

- M. Benoît Dessy, employé privé, demeurant professionnellement 19/21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

- M. Vincent Thill, employé privé, demeurant professionnellement 19/21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

L'assemblée décide d'augmenter le nombre d'administrateurs de trois à quatre et d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011 comme suit:

*Conseil d'administration:*

Mmes Emanuela Corvasce, employée privée, demeurant professionnellement 19/21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président;

Rossana Di Pinto, employée privée, demeurant professionnellement 19/21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Elisiana Pedone, employée privée, demeurant professionnellement 19/21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

M. Marco Gostoli, employé privé, demeurant professionnellement 19/21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2011:

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 11-13 Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009113992/37.

(090137071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

---

**Blackrock Strategic Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 127.481.

Faisant suite à une Résolution du Conseil d'administration du 8 mai 2009, est nommé administrateur en date du 29 juin 2009 et jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2009:

Monsieur Nicholas Hall

85 Briarwood Road, SW4 9PJ Londres, Royaume-Uni

En lieu et place de l'administrateur démissionnaire:

Monsieur Robert Fairbairn

33 King William Street, EC4R 9AS Londres, Royaume-Uni

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

State Street Bank Luxembourg S.A.

Signature

*Un administrateur domiciliaire*

Référence de publication: 2009113994/19.

(090136811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

---

**Eaglestar Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 113.263.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 17 août 2009*

*Première résolution*

L'Associé Unique accepte la démission de Eddy DOME de son poste de gérant de la Société avec effet au 31 août 2009.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique nomme Alan DUNDON né le 18 avril 1966 à Dublin (Irlande), résidant professionnellement au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au poste de gérant de la Société pour une durée illimitée avec effet au 31 août 2009.

Pour extrait

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2009114021/17.

(090136789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

---

**Werde Holding A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 95.606.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société le 30 juin 2009 à 10.00 heures*

La société vous informe que Monsieur Federigo Cannizzaro s'appelle désormais Monsieur Federigo Cannizzaro di Belmontino.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2015.

Sont renommés Administrateurs:

M. Alexis Kamarowsky, Directeur de société, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, Directeur de société, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

M. Jean-Marc Debaty, Comptable, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

Est renommée Commissaire aux comptes:

Luxembourg International Consulting S.A. (Interconsult) avec siège social à L-1371 Luxembourg - 7, Val Sainte Croix.

Luxembourg, le 30 juin 2009.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2009115845/23.

(090138486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

**S.C.I. Letwell, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-1230 Luxembourg, 5, rue Jean Bertels.

R.C.S. Luxembourg E 2.494.

—  
EXTRAIT

*Constat de la gérance*

*La gérante unique*

La société anonyme FEGON INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social actuellement à L-1941 Luxembourg, 261, route de Longwy (RCS Luxembourg N° B 72.287)

constate que suite à l'acte de dissolution LETWELL INVESTMENTS LIMITED, avec siège social à PO Box 237 Peregrine House Peel Road, Douglas, Ile du Man IM99 ISU (Iles Vierges Britanniques), en date du 17 août 2009:

a.- sa participation de 3560 (trois mille cinq cent soixante) parts d'intérêts

dans la société civile immobilière S.C.I. Letwell, ayant son siège social à L-1230 Luxembourg, 5, rue Jean Bertels (RCS Luxembourg N° E 2.494)

a été attribuée entièrement à sa société mère SORRAG INVEST S.A. ayant son siège social à L-1818 Howald, 4, rue des Joncs (RCS Luxembourg N° B 142.583) ainsi l'article de la répartition du capital social et l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5.** Il est créé trois mille cinq cent soixante et une (3.561) parts d'intérêt d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune attribuées comme suit à chacun des sociétaires en fonction de son apport.

1) SORRAG INVEST S.A. ayant son siège social à L-1818 Howald, 4, rue des Joncs (RCS Luxembourg N° B 142.583), trois mille cinq cent soixante parts d'intérêt . . . . .	3.560
2) FEGON INTERNATIONAL S.A., préqualifiée, une part d'intérêt . . . . .	<u>1</u>
Total: trois mille cinq cent soixante et une parts d'intérêt . . . . .	3.561

b.- ne peut plus agir comme gérant de la société.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Pour Fegon International S.A.

Signature

Administrateur Délégué

Référence de publication: 2009115843/32.

(090139177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

**Tyco Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 130.204.

—  
*Résolutions prises par l'assemblée générale de l'associé unique le 27 juillet 2009*

L'assemblée générale de l'associé unique de la Société a décidé de prendre acte de la démission de Robert Sedgley à compter du 7 Août 2009, de sa fonction de gérant de la Société.

L'assemblée générale de l'associé unique a également décidé lors de cette même réunion de nommer en remplacement de Robert Sedgley, Christopher Oster ayant pour adresse professionnelle, Broadgate Street 7<sup>ème</sup> étage, 9 Appold Street, EC2A 2AP, Londres, Royaume Uni, comme gérant de la Société, effectif le 1<sup>er</sup> Août 2009 avec un pouvoir de signature à deux et pour durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
UN MANDATAIRE

Référence de publication: 2009115827/17.

(090139067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

---

**Shiplux X S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 112.209.

—  
*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 20 août 2009*

Il résulte d'une décision prise par le Conseil d'Administration du 20 août 2009 que la société Costers & Vennoten BVBA (RPR 0476.316.916 Brussel), avec siège social à Brusselsesteenweg 123 B-1850 Grimbergen avec comme représentant permanent Monsieur Clement Costers, Administrateur de sociétés, demeurant à la même adresse, a été coopté administrateur avec effet au 20 août 2009 en remplacement de l'administrateur démissionnaire COBELFRET I S.A. Le nouvel administrateur achèvera le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

La ratification de sa nomination sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires. Le conseil a confirmé M. Freddy Bracke dans ses fonctions d'administrateur-délégué jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Freddy Bracke  
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2009115821/19.

(090139047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

---

**Dame Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 129.008.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique prises en date du 08 septembre 2009 que:

- Monsieur Michael Denny, né le 1<sup>er</sup> novembre 1977 à Kilkenny (Irlande), ayant son adresse professionnelle au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de Gérant de catégorie A de la Société avec effet au 08 septembre 2009;

- Monsieur Rodolpho Amboss, né le 10 mai 1963 à Cachoeiro de Itapemirim, E.S. (Brésil), ayant son adresse professionnelle au 399 Park Avenue, New York, NY 10022, (Etats-Unis d'Amérique), a démissionné de ses fonctions de Gérant de catégorie B de la Société avec effet au 08 septembre 2009;

- Monsieur Michael Tsoulies, né le 10 avril 1961 au Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 25 Bank Street, Londres E14 5LE (Royaume Uni) a démissionné de ses fonctions de Gérant de catégorie B de la Société avec effet au 08 septembre 2009;

- Monsieur Daniel Jason Ehrmann, consultant, né le 14 mai 1970, à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 600 Lexington Avenue, New York, NY 10022 (Etats-Unis d'Amérique) a été nommé Gérant de catégorie A de la Société à partir du 08 septembre 2009;

- Monsieur Jeffrey Porter Fitts, consultant, né le 25 juillet 1965, au New Jersey (Etats-Unis d'Amérique), ayant son adresse professionnelle au 600 Lexington Avenue, New York, NY 10022 (Etats-Unis d'Amérique) a été nommé Gérant de catégorie B de la Société à partir du 08 septembre 2009.

Depuis le 08 septembre 2009, le Conseil de Gérance est composé comme suit:

*Gérant de catégorie A:*

- Monsieur Daniel Jason Ehrmann, prénommé.

*Gérant de catégorie B:*

- Monsieur Jeffrey Porter Fitts, prénommé

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 septembre 2009

Pour extrait conforme

Dame Luxembourg S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009118031/35.

(090141827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

---

**Partimage S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 99.141.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 10 août 2009*

- Les démissions de Monsieur Pierre MESTDAGH, employé privé, Madame Chantal GASPAR, employée privée, Mademoiselle Noëlle PICCIONE, employée privée, tous trois résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG de leur mandat d'Administrateur, sont acceptées;

- la démission de FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, avec siège social au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg de son mandat de Commissaire aux Comptes, est acceptée;

- aucune candidature n'étant présentée pour les postes vacants, il n'est donc pas pourvu pour le moment au remplacement des Administrateurs ni du Commissaire, démissionnaires.

Certifié sincère et conforme

Pour PARTIMAGE S.A.

LOUV SARL (en qualité d'actionnaire)

Signatures

Référence de publication: 2009115848/19.

(090138529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

---

**M. Group S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 67.814.

*Extrait des Résolutions prises par l'Actionnaire Unique en date du 2 septembre 2009*

L'Actionnaire Unique a décidé de nommer en remplacement de Naire (Management) S.A. en tant que liquidateur de la Société à partir du 02 septembre 2009:

Findi S.a r.l., société constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg, Section B, numéro 107.315, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2009.

Pour extrait conforme

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009115844/21.

(090138490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

---

**Pictet Alternative Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.485.

Le Rapport Annuel au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2009.  
*Pour Pictet Alternative Funds*  
 Pictet Funds (Europe) S.A.  
 Marie-Claude Lange / Hugues de Monthébert  
*Fondé de Pouvoir / Fondé de Pouvoir*

Référence de publication: 2009115895/14.

(090139763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

**KHG S.A., Société Anonyme,  
 (anc. Alida Invest S.A.).**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 63.257.

Im Jahre zweitausendneun, den sechsten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg).

Versammelten sich in außerordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft "ALIDA INVEST SA.", (die "Gesellschaft"), welche ihren Sitz in L-2130 Luxembourg, 51, Boulevard Dr. Charles Marx hatte, welcher Sitz gekündigt worden ist, mit Wirkung der Hinterlegung der Kündigung des Gesellschaftssitzes beim Handels- und Firmenregister von Luxemburg, nämlich am 25. September 2001, eingetragen im besagten Handels- und Firmenregister, Sektion B, unter der Nummer 63257, ursprünglich gegründet unter der Bezeichnung "ALIDA INVEST HOLDING S.A.", gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Henri BECK, mit dem Amtssitz in Echternach, am 18. Februar 1998, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 368 vom 20. Mai 1998, und dass deren Satzungen abgeändert wurden gemäß Urkunden aufgenommen durch den amtierenden Notar am 27. Oktober 2000, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 308 vom 26. April 2001, enthaltend die Aufgabe des spezifischen Steuerstatutes nach dem Gesetz vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften, die Umwandlung in eine integral versteuerbare Finanzbeteiligungsgesellschaft sowie die Annahme ihrer jetzigen Gesellschaftsbezeichnung.

Den Vorsitz der Versammlung führt Fräulein Monique GOERES, Privatbeamtin, beruflich wohnhaft in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Die Vorsitzende beruft zum Schriftführer und die Versammlung bestellt als Stimmzähler Herrn Christian DOSTERT, Privatbeamter, beruflich wohnhaft in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Die Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Gegenwärtiger Urkunde liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei; welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden, nachdem sie von den Mitgliedern der Versammlung "ne varietur" unterschrieben wurden, zusammen mit der Anwesenheitsliste, dieser Urkunde beigegeben, um mit demselben ein registriert zu werden.

III.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

IV.- Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift folgende Punkte:

*Tagesordnung:*

- 1) Feststellung, dass die Gesellschaft nur noch einen Aktieninhaber hat;
- 2) Festlegung des Gesellschaftssitzes auf 2, rue Astrid in L-1143 Luxembourg;
- 3) Abänderung der Gesellschaftsbezeichnung in "KHG S.A.";
- 4) Abänderung des Gesellschaftszwecks wie folgt:

"Gegenstand der Gesellschaft sind alle Handlungen, die in direktem oder indirektem Zusammenhang mit der Beteiligungsnahme in jeglicher Form in irgendwelchen Gesellschaften, mit der Verwaltung, dem Management, der Kontrolle und der Entwicklung dieser Beteiligungen stehen.

Sie kann ihre Gelder verwenden zur Gründung, Verwaltung, Entwicklung und Verwertung eines Portfolios aus jeglichen Sicherheiten und Patenten jeder Herkunft, zur Beteiligung an Gründung, Entwicklung und Kontrolle jeglicher Unternehmen, zum Erwerb durch Einbringung, Zeichnung, Übernahme oder Kaufoption oder anderweitig von jeglichen Sicherheiten und Patenten, deren Veräußerung durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie, sowie zur Gewährung von Unterstützung, Darlehen, Vorschüssen oder Garantien an die Unternehmen, an denen sie beteiligt ist.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Die Gesellschaft kann alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliargeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf vorgenannte Geschäfte beziehen oder die deren Verwirklichung erleichtern können, ausüben."

5) Anpassung des Gesellschaftskapitals;

6) Abberufung der jetzigen Verwaltungsratsmitglieder sowie des aktuellen Kommissars;

7) Ernennung von Herrn Vanna LY, Gesellschaftsverwalter, geboren in Phnom-Penh (Kambodscha), am 23. Juni 1965, wohnhaft in CH-1006 Lausanne, 66, Avenue d'Ouchy (Schweiz), zum Alleinverwalter der Gesellschaft und Festlegung der Dauer seines Mandates;

8) Bestellung der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "ARTEFACTO S.à r.l.", mit Sitz in L-8080 Bartringen, 57, route de Longwy, eingetragen im Handels- und Firmenregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 87962, zum neuen Kommissar und Festlegung der Mandatsdauer;

9) Verschiedenes.

Alsdann wurden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

#### *Erster Beschluss*

Es wird festgestellt:

- dass die Gesellschaft zum heutigen Zeitpunkt nur noch einen einzigen Aktieninhaber hat; und
- dass die Gesellschaft somit als Einmannaktiengesellschaft im Sinne des Gesetzes vom 25. August 2006 gilt.

#### *Zweiter Beschluss*

Es wird beschlossen:

- den Gesellschaftssitz auf 2, rue Astrid im L-1143 Luxemburg, festzusetzen;
- die Gesellschaftsbezeichnung in "KHG S.A." abzuändern;
- den Gesellschaftszweck abzuändern und für ihn den in der Tagesordnung unter Punkt 4) angegebenen Wortlaut anzunehmen;
- den Nominalwert der 100 Aktien der Gesellschaft abzuschaffen;
- das Gesellschaftskapital von 1.250.000,- LUF in 30.986,69 EUR umzuwandeln, basierend auf dem Wechselkurs von EUR 1,- = 40,3399 LUF;
- das Gesellschaftskapital um 13,31 EUR zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von 30.986,69 EUR auf 31.000,- EUR zu bringen; der Betrag von 13,31 EUR wurde durch den alleinigen Gesellschafter voll einbezahlt, sodass er der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, so wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, welcher dies ausdrücklich feststellt;
- die 100 bestehenden Aktien ohne Nominalwert gegen 100 Aktien mit einem Nominalwert von je 310,- EUR umzutauschen;
- den Gesellschaftsvertrag neu zu verfassen, um diesen an die jetzigen Bestimmungen des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften anzupassen.

Die SATZUNGEN lauten fortan wie folgt:

#### **Name - Dauer - Zweck - Sitz**

**Art. 1.** Es besteht eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung "KHG S.A.", (hiernach die "Gesellschaft"), geregelt durch die jeweiligen Gesetzesbestimmungen sowie die gegenwärtigen Satzungen (die "Statuten").

**Art. 2.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

**Art. 3.** Gegenstand der Gesellschaft sind alle Handlungen, die in direktem oder indirektem Zusammenhang mit der Beteiligungsnahme in jeglicher Form in irgendwelchen Gesellschaften, mit der Verwaltung, dem Management, der Kontrolle und der Entwicklung dieser Beteiligungen stehen.

Sie kann ihre Gelder verwenden zur Gründung, Verwaltung, Entwicklung und Verwertung eines Portfolios aus jeglichen Sicherheiten und Patenten jeder Herkunft, zur Beteiligung an Gründung, Entwicklung und Kontrolle jeglicher Unternehmen, zum Erwerb durch Einbringung, Zeichnung, Übernahme oder Kaufoption oder anderweitig von jeglichen Sicherheiten und Patenten, deren Veräußerung durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie, sowie zur Gewährung von Unterstützung, Darlehen, Vorschüssen oder Garantien an die Unternehmen, an denen sie beteiligt ist.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Die Gesellschaft kann alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliargeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf vorgenannte Geschäfte beziehen oder die deren Verwirklichung erleichtern können, ausüben.

**Art. 4.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg, (Großherzogtum Luxemburg).

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrats kann die Gesellschaft Filialen, Zweigniederlassungen, Agenturen oder Verwaltungssitze sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichten.

Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss der Generalversammlung an jeden beliebigen Ort im Großherzogtum verlegt werden.

### **Kapital - Aktien**

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreißigtausend Euro (31.000,- EUR), eingeteilt in einhundert (100) Aktien mit einem Nominalwert von je dreihundertzehn Euro (310,- EUR).

Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft kann erhöht oder reduziert werden, durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher unter den gleichen Bedingungen wie bei Statutenabänderungen zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann, im Rahmen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und gemäß den darin festgelegten Bedingungen, ihre eigenen Aktien erwerben.

Sofern und solange ein Gesellschafter alleiniger Inhaber aller Aktien ist, gilt die Gesellschaft als Einmannaktiengesellschaft im Sinne des Gesetzes vom 25. August 2006 über die europäische Gesellschaft (SE), die Aktiengesellschaft mit Vorstand und Aufsichtsrat („société anonyme à directoire et conseil de surveillance“) und die Einmannaktiengesellschaft („société anonyme unipersonnelle“). Zählt die Gesellschaft nur eine Person, so wird diese als „Alleingesellschafter“ bezeichnet. Die Gesellschaft kann einen Alleingesellschafter bei ihrer Gründung oder als Folge der Vereinigung sämtlicher Aktien in einer Hand haben. Das Ableben oder die Auflösung des Alleingesellschafters bewirkt nicht die Auflösung der Gesellschaft.

**Art. 6.** Die Aktien lauten auf den Namen oder auf den Inhaber oder teils auf den Namen und teils auf den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre, vorbehaltlich gegenteiliger gesetzlicher Bestimmungen.

Am Gesellschaftssitz wird ein Register der Namensaktien geführt, in welches jeder Aktionär Einblick hat, und welches die in Artikel 39 des Gesetzes vorgesehenen Angaben enthält. Das Eigentum der Namensaktien wird durch Eintragung in das Register festgestellt. Über die Eintragung in das Register werden Zertifikate ausgestellt, welche von zwei Verwaltungsratsmitgliedern, oder im Fall eines Alleinverwalters, von diesem unterzeichnet werden.

Die Inhaberaktie wird von zwei Verwaltungsratsmitgliedern, oder im Fall eines Alleinverwalters, von diesem unterzeichnet werden. Die Unterschrift kann entweder handschriftlich, gedruckt oder mittels eines Stempels angebracht werden.

Eine der Unterschriften kann jedoch von einer durch den Verwaltungsrat delegierten Person angebracht werden. In diesem Fall muss sie handschriftlich sein. Eine beglaubigte Kopie des Beschlusses, welcher die Delegation an eine Person enthält welche nicht Mitglied des Verwaltungsrats ist, wird vorher gemäß Artikel 9 Absatz 1 und 2 des Gesetzes, hinterlegt.

Die Gesellschaft wird nur einen Träger pro Aktie anerkennen; für den Fall, wo das Eigentum einer Aktie ungeteilt, aufgeteilt oder strittig ist, müssen die Personen, welche ein Recht auf diese Aktie beanspruchen, einen einzigen Bevollmächtigten benennen der sie gegenüber der Gesellschaft vertritt. Die Gesellschaft hat das Recht, die Ausübung aller Verfügungsrechte, welche dieser Aktie anhaften, zu suspendieren, und zwar solange bis eine einzige Person der Gesellschaft gegenüber als Eigentümer bestimmt worden ist.

### **Generalversammlung der Aktionäre - Beschlüsse des einzigen Aktionärs**

**Art. 7.** Die Generalversammlung vertritt alle Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Vollmachten, um über die Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden. Falls die Gesellschaft einen einzigen Aktionär hat, so übt dieser die Rechte der Generalversammlung aus.

Die Generalversammlung wird durch den Verwaltungsrat einberufen. Sie kann ebenfalls einberufen werden auf Wunsch von Aktionären welche mindestens ein Zehntel des Kapitals vertreten.

**Art. 8.** Die jährliche Generalversammlung findet rechtens statt am 2. Freitag des Monats Mai um 11.00 Uhr, am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort.

Falls der vorgenannte Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Arbeitstag statt.

Andere Versammlungen der Aktionäre können an dem im Einberufungsschreiben angegebenen Zeitpunkt und Ort stattfinden.

Das gesetzlich vorgesehene Quorum und die Fristen regeln die Einberufung und die Führung der Versammlungen, vorbehaltlich gegenteiliger Bestimmungen der Statuten.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme. Jeder Aktionär kann an den Versammlungen teilnehmen indem er per Brief, Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax eine andere Person als seinen Bevollmächtigten bestimmt.

Vorbehaltlich anderweitiger Bestimmungen von Gesetzes wegen oder aufgrund dieser Statuten werden die Beschlüsse auf der Hauptversammlung mit einfacher Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Anleger gefasst.

Der Verwaltungsrat kann alle anderen von den Aktionären zu erfüllenden Bedingungen festlegen um an den Versammlungen teilzunehmen.

Falls alle Aktionäre bei einer Versammlung anwesend oder vertreten sind, und falls sie erklären die Tagesordnung zu kennen, kann die Versammlung ohne Einberufung abgehalten werden.

Die im Rahmen einer Versammlung gefassten Beschlüsse werden in einem Protokoll festgehalten welches von den Mitgliedern des Büros und den Aktionären, welche dies verlangen, unterzeichnet wird. Falls die Gesellschaft nur einen einzigen Aktionär hat, werden dessen Beschlüsse ebenfalls in einem Protokoll festgehalten.

Die Teilnahme der Aktionäre an den Versammlungen kann per Visiokonferenz oder durch Kommunikationsmittel erfolgen welche ihre Identifizierung ermöglichen. Solche Mittel müssen technischen Charakteristika genüge leisten, welche die tatsächliche Teilnahme an der Versammlung, deren Beschlüsse kontinuierlich übertragen werden, garantieren. Die Teilnahme an einer Versammlung durch solche Mittel kommt einer persönlichen Teilnahme gleich.

### Verwaltungsrat

**Art. 9.** Die Gesellschaft wird verwaltet von einem Verwaltungsrat bestehend aus mindestens drei Mitgliedern, Gesellschafter oder nicht. Falls die Gesellschaft jedoch nur einen einzigen Aktionär zählt oder, falls anlässlich einer Hauptversammlung festgestellt wird, dass die Gesellschaft nur noch einen einzigen Aktionär zählt, kann die Zusammensetzung des Verwaltungsrats auf ein (1) Mitglied beschränkt werden bis zur nächsten ordentlichen Hauptversammlung, welche die Existenz von mehreren Aktionären feststellt.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden von der Hauptversammlung der Aktionäre ernannt welche ihre Anzahl, ihre Vergütung und ihre Amtszeit festsetzt. Die Verwaltungsratsmitglieder werden für eine Höchstdauer von sechs (6) Jahren ernannt bis zur Wahl ihrer Nachfolger.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gewählt.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann jederzeit mit oder ohne Grund durch Beschluss der Generalversammlung abberufen werden.

Falls der Posten eines Verwaltungsratsmitglieds durch Tod, Rücktritt oder anderswie unbesetzt ist, kann dieser freie Sitz, gemäß den gesetzlichen Bestimmungen, provisorisch bis zur nächsten Hauptversammlung besetzt werden.

**Art. 10.** Der Verwaltungsrat wird unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden wählen und er kann ebenfalls einen stellvertretenden Vorsitzenden wählen. Er kann ebenfalls einen Sekretär wählen, welcher nicht Verwaltungsratsmitglied sein muss, und welcher mit der Abfassung der Protokolle der Verwaltungsratssitzungen und der Generalversammlungen betraut ist.

Der Verwaltungsrat tritt auf Einberufung des Vorsitzenden oder von zwei Verwaltungsratsmitgliedern an dem in der Einberufung festgesetzten Ort zusammen.

Der Vorsitzende führt den Vorsitz aller Generalversammlungen und Verwaltungsratssitzungen; im Fall seiner Abwesenheit kann die Generalversammlung oder der Verwaltungsrat mit Stimmenmehrheit der anwesenden Personen pro tempore ein anderes Verwaltungsratsmitglied bestimmen um den Vorsitz der Versammlungen zu übernehmen.

Jede Verwaltungsratssitzung wird, durch schriftlichen Bescheid mindestens vierundzwanzig Stunden im Voraus einberufen, außer im Dringlichkeitsfall, wobei dann die Art und die Gründe der Dringlichkeit im Einberufungsbescheid angegeben werden müssen. Es kann auf den Einberufungsbescheid verzichtet werden, falls jedes Verwaltungsratsmitglied hierzu per Brief, Kabel, Telegramm, Telex, Telefax oder anderem gleichwertigen Kommunikationsmittel sein Einverständnis gegeben hat. Eine spezielle Einberufung ist nicht erforderlich bei Verwaltungsratssitzungen welche an einem vorher durch Beschluss des Verwaltungsrats festgesetzten Zeitpunkt und Ort stattfinden.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann an den Versammlungen teilnehmen indem er per Brief, Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax ein anderes Verwaltungsratsmitglied als seinen Bevollmächtigten bestimmt.

Ein Verwaltungsratsmitglied kann mehrere seiner Kollegen vertreten.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann an den Sitzungen kann per Visiokonferenz oder durch Kommunikationsmittel, welche ihre Identifizierung ermöglichen, teilnehmen. Solche Mittel müssen technischen Charakteristika genüge leisten, welche die tatsächliche Teilnahme an der Verwaltungsratssitzung, deren Beschlüsse kontinuierlich übertragen werden, garantieren. Die Teilnahme an einer Versammlung durch solche Mittel kommt einer persönlichen Teilnahme gleich.

Die Beschlüsse werden mit Stimmenmehrheit der anwesenden oder vertretenen Verwaltungsratsmitglieder gefasst. Bei Stimmengleichheit, entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Der Verwaltungsrat kann einstimmig Beschlüsse per Rundschreiben fassen, wobei die Zustimmung mittels eines oder mehrerer Schriftstücke, Brief, Telefax oder jedem anderen ähnlichen Kommunikationsmittel erfolgt, wobei das Ganze zusammen das Protokoll darstellt, welches als Beweis des gefassten Beschlusses dient.

**Art. 11.** Die Protokolle aller Verwaltungsratssitzungen werden vom Vorsitzenden unterzeichnet oder, im Fall seiner Abwesenheit, durch den stellvertretenden Vorsitzenden oder durch zwei Verwaltungsratsmitglieder. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle welche bei Gericht oder anderswo dienen sollen werden vom Vorsitzenden oder von zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet. Falls der Verwaltungsrat nur aus einem Mitglied besteht, wird dieses unterzeichnen.

**Art. 12.** Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Verwaltungs- und Veräußerungshandlungen im Rahmen des Gesellschaftszweckes vorzunehmen. Alles was nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die gegenwärtigen Statuten der Generalversammlung der Aktionäre vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Falls die Gesellschaft einen Alleinverwalter hat, so übt dieses die Befugnisse des Verwaltungsrats aus.

Der Verwaltungsrat darf seine Befugnisse zur Führung der täglichen Geschäftsführung und Vertretung, gemäß Artikel 60 des Gesetzes, einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, Direktoren, Geschäftsführern oder anderen Bevollmächtigten, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen und alleine oder gemeinsam handeln, übertragen. Ihre Ernennung, ihre Abberufung und ihre Befugnisse werden durch Beschluss des Verwaltungsrats geregelt. Die Übertragung an ein Verwaltungsratsmitglied bedingt, dass der Verwaltungsrat der Generalversammlung jährlich Bericht erstattet über die Bezüge, Vergütungen und anderer Vorteile des Delegierten.

Die Gesellschaft kann ebenfalls notarielle oder privatschriftliche Spezialvollmachten erteilen.

**Art. 13.** Die Gesellschaft wird durch die Kollektivunterschrift von zwei (2) Verwaltungsratsmitgliedern oder durch die Einzelunterschrift des Delegierten des Verwaltungsrates rechtmäßig verpflichtet.

Falls die Gesellschaft einen Alleinverwalter hat, wird sie durch dessen Einzelunterschrift verpflichtet.

### **Aufsicht**

**Art. 14.** Die Geschäfte der Gesellschaft obliegen der Aufsicht eines oder mehrerer Kommissare, welche nicht Aktionär sein müssen. Die Generalversammlung der Aktionäre ernennt die Kommissare und bestimmt außerdem ihre Zahl, ihre Vergütung sowie ihre Amtszeit, welche sechs (6) Jahre nicht überschreiten darf.

### **Geschäftsjahr - Bilanz**

**Art. 15.** Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom 1. Januar bis zum 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 16.** Vom jährlichen Reingewinn der Gesellschaft werden fünf Prozent (5%) vorweggenommen und der gesetzlichen Rücklage zugeführt. Diese Vorwegnahmen und Zuführungen sind nicht mehr zwingend vorgeschrieben, wenn die Rücklage zehn Prozent (10%) des Kapitals erreicht hat, so wie in Artikel 5 der Statuten vorgesehen, oder so wie es laut Artikel 5 erhöht oder reduziert wurde.

Die Hauptversammlung der Aktionäre bestimmt, auf Vorschlag des Verwaltungsrats, auf welche Weise über den Saldo des jährlichen Reingewinns verfügt wird.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, unter den gesetzlichen Bedingungen Vorschüsse auf Dividenden auszuzahlen.

### **Auflösung - Liquidation**

**Art. 17.** Im Fall der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidatoren, natürliche oder juristische Personen, ernannt von der Generalversammlung der Aktionäre, welche ihre Befugnisse und Vergütungen bestimmt, durchgeführt.

### **Statutenabänderung**

**Art. 18.** Die gegenwärtigen Statuten können durch die Generalversammlung der Aktionäre, welche gemäß den Bestimmungen von Artikel 67-1 des Gesetzes abstimmt, abgeändert werden.

### **Schlussbestimmung - Anwendbares recht**

**Art. 19.** Für alle in diesen Statuten nicht vorgesehenen Punkte, berufen und beziehen sich die Gesellschafter auf die gesetzlichen Bestimmungen.

#### *Dritter Beschluss*

Der Alleingesellschafter beschließt den gesamten Verwaltungsrat abzuberufen und den Mitgliedern des Verwaltungsrates, per Spezialvotum, volle Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate zu erteilen.

#### *Vierter Beschluss*

Der Alleingesellschafter ernennt Herrn Vanna LY, Gesellschaftsverwalter, geboren in Phnom-Penh (Kambodscha), am 23. Juni 1965, wohnhaft in CH-1006 Lausanne, 66, Avenue d'Ouchy (Schweiz), zum Alleinverwalter, mit der Befugnis die Gesellschaft in allen Umständen und ohne Beschränkung durch seine Einzelunterschrift zu verpflichten, sein Mandat endet sofort nach der jährlichen Generalversammlung von 2015.

#### *Fünfter Beschluss*

Der Alleingesellschafter beschließt den aktuellen Kommissar abzuberufen ihm, per Spezialvotum, volle Entlastung für die Ausübung seines Mandats zu erteilen.

#### *Sechster Beschluss*

Der Alleingesellschafter ernennt die Gesellschaft mit beschränkter Haftung "ARTEFACTO S.á r.l.", mit Sitz in L-8080 Bartringen, 57, route de Longwy, eingetragen im Handels- und Firmenregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 87962, zum neuen Kommissar der Gesellschaft, ihr Mandat endet sofort nach der jährlichen Generalversammlung von 2015.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für abgeschlossen.

89246

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde entstehen und für die sie haftet, beläuft sich auf ungefähr achthundertfünfzig Euro.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: GOERES - DOSTERT - J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 17 août 2009. Relation GRE / 2009/2922. Reçu soixante quinze euros 75 EUR

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 2 septembre 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009115861/278.

(090139074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

---

**SFLW S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 115.311.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature

*Le Mandataire*

Référence de publication: 2009115906/12.

(090139621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

---

**Foresee Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 23.909.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature

*Le mandataire*

Référence de publication: 2009115903/12.

(090139619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

---

**LS Patrimoine S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 123.221.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale annuelle des associés qui s'est tenue le 5 juin 2009 à 11.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des membres du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Mme Stéphanie FOUQUET, M. Noël DIDIER et COSAFIN S.A., représentée par M. Jacques BORDET, membres sortants du Conseil de Surveillance.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de VO. CONSULTING LUX S.A., Commissaire aux Comptes sortant.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2009.

Pour copie certifiée conforme

LS MANAGEMENT S.A.  
Associé Gérant Commandité  
Signatures  
Administrateurs

Référence de publication: 2009115805/22.

(090139004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

---

**European Trading and Invest Company, Société Anonyme.**

Siège social: L-1230 Luxembourg, 5, rue Jean Bertels.

R.C.S. Luxembourg B 84.298.

Lors d'une assemblée tenue au siège social en date du 24 juin 2009, les résolutions suivantes ont été prises:

*Résolution*

L'assemblée accepte à l'unanimité la démission avec effet immédiat de la société Fegon International SA, travaillant encore sous l'enseigne de IBS-Investor's Business Services, établie à 261, route de Longwy à L-1941 Luxembourg, numéro RC B 72287, du poste de commissaire aux comptes.

*Résolution*

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer la société MICHEL JASMAIN SA, établie à 233, route de Longwy à L-4831 Rodange, numéro RC B 127204, au poste de commissaire aux comptes. Le mandat de la société Michel Jasmain SA commence en date de ce jour et se terminera lors de l'assemblée générale annuelle de l'année 2012.

Signature / Signature / Signature / Signature / Signature

Président du bureau / Secrétaire du bureau / Scrutateur du bureau / Mandataire de l'actionnaire 1/ Mandataire de l'actionnaire 2

Référence de publication: 2009115840/19.

(090139167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

---

**Rusal, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2680 Luxembourg, 44, rue de Vianden.

R.C.S. Luxembourg B 147.747.

STATUTS

L'an deux mil neuf, le six août,

Pardevant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Redange-Attert,

A comparu:

Madame Catherine ALVERTE, née HEUBEL, employée, née le 16 octobre 1962 à Mont Saint Martin (France), demeurant à F-54190 VILLERUPT (France) 58 rue Carnot,

laquelle parties comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'une sandwicherie, avec vente de snacks et d'articles d'épicerie générale, ainsi qu'un débit de boissons alcoolisés et non alcoolisés.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de "RUSAL", société à responsabilité limitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.

**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,00) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent-vingt-cinq euros (EUR 125.-) chacune.

**Art. 7.** Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants-droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 14.** Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente-et-un décembre deux mil neuf.

#### *Souscription et Libération*

Les cent parts sociales sont souscrites comme suit: Madame Catherine ALVERTE, employée, née le 16 octobre 1962 à Mont Saint Martin (France), demeurant à F-54190 VILLERUPT (France) 58 rue Carnot

TOTAL: Cent parts sociales . . . . . 100

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00.-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent expressément.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille euros (1.000.-euros). A l'égard du notaire instrumentant toutefois, toutes les parties comparantes sont tenues solidairement quant au paiement des dits frais, ce qui est expressément reconnu par toutes les parties comparantes.

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Et à l'instant la partie comparante préqualifiée, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquée, s'est constituée en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des gérants est fixé à un.

2. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Jean-Jacques RUSSO, né le 12 août 1966 à Metz (France) demeurant à L-2921 Luxembourg, 6 avenue Emile Reuter.

La société est engagée, en toutes circonstances y compris toutes opérations bancaires, par la signature individuelle du gérant.

3. L'adresse de la société est fixée à L-2080 Luxembourg, 44 rue de Vianden.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant a encore rendu les comparants attentifs au fait que l'exercice d'une activité commerciale peut nécessiter une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, et qu'il y a lieu de se renseigner en ce sens auprès des autorités administratives compétentes avant de débiter l'activité de la société présentement constituée.

Après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Alverte née Heubel, Reuter

Enregistré à Redange/Attert, le 13 août 2009. Relation: RED/2009/937. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande et aux fins de publication au Mémorial.

Redange/Attert, le 20 août 2009.

Karine REUTER.

Référence de publication: 2009117139/97.

(090132555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2009.

### **Goldman Sachs International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 147.916.

#### STATUTES

In the year two thousand and nine, on the 5<sup>th</sup> day of August.

Before, Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg.

#### THERE APPEARED:

GS Financial Services II, LLC, a company incorporated under the laws of Delaware, having its registered office at the Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, registered with the Division of Corporations of the State of Delaware under number SRV 070621079 - 4359375 (GSFS II), represented by Steven Herrup, with professional address in 85 Broad St, NY, NY 10004, acting in his capacity as director of GSFS II;

here represented by Jean Schaffner, lawyer, residing in 33, avenue J.F. Kennedy, by virtue of a power of attorney, given in New York, on 30 July 2009.

Said proxy, after having been initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

**Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of "Goldman Sachs International S.à.r.l." (the Company).

**Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in Luxembourg and foreign companies, in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, acquisition, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise and to develop them.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies.

The Company may give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations and the obligations of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to companies which form part of the same group of companies as the Company and it may grant any assistance to such companies, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

The Company shall be considered as a "Société de Participations Financières".

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Registered office.** The registered office is established in Luxembourg-City, Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the manager/board of managers of the Company.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 5. Share capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at USD 20 000 (twenty thousand US Dollars), represented by 2 000 000 (two million) shares having a nominal value of USD 0.01 (one centime US Dollar) per share each.

**Art. 6. Amendments to the share capital.** The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholder meeting, in accordance with article 15 of these articles of association.

**Art. 7. Profit sharing.** On each distribution, including distributions of share premium, each share entitles to a fraction of the distributable profits of the Company which corresponds to the fraction of the nominal value of the share and to the share premium attached to the share, proportionate to the total share capital increased by the share premium of the Company.

**Art. 8. Indivisible shares.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 9. Transfer of shares.** In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three quarters of the rights belonging to the surviving shareholders.

The requirements of articles 189 and 190 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act) will apply.

**Art. 10. Redemption of shares.** The Company shall have power to acquire shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the sole shareholder or the general meeting of the shareholders. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the articles of association shall apply in accordance with article 15 of these articles of association.

**Art. 11. Death, Suspension of civil rights, Insolvency or Bankruptcy of the shareholders.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not terminate the Company to an end.

**Art. 12. Management.** The Company is managed by one or more managers. The meeting of the shareholders may assign either an A or a B signatory power to each manager. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by a decision of the general meeting of the shareholders, adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The general meeting of the shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name and on behalf of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the power of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers by the joint signature of any two managers, or in case of A and B managers have been appointed, by the joint signatures of a manager with an A signatory power and a manager with a B signatory power.

The shareholders' meeting (or the sole shareholder), the manager, or in case of plurality of managers, two managers, or in case of A and B managers have been appointed, a manager with an A signatory power and a manager with a B signatory power jointly, may sub-delegate their powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the delegating managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In the case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members is present or represented at a meeting of the board of managers. If A and B managers have been appointed, at least one A manager and one B manager have to be present or represented.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore, if one is appointed, by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting. If A and B managers have been appointed, at least one A manager and one B manager have to be present or represented.

In the case of plurality of managers, written notice of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. A meeting of the board of managers can be convened by any manager. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by telefax or electronic mail (e-mail) another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to be identified and to deliberate. The participation by a manager in a meeting by conference call, videoconference or by other similar means of communication mentioned above shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers attending, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case the minutes shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolutions shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolutions is deemed to be held in Luxembourg.

**Art. 13. Liability of the manager(s).** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14. General meetings of the shareholders.** An annual general meeting of the shareholder(s) shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting.

Other general meetings of the shareholder(s) may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

As long as the Company has no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of shareholder(s) can, instead of being passed at general meetings, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall vote in writing (such vote to be evidenced by letter or telefax or electronic mail (e-mail) transmission).

**Art. 15. Shareholders' voting rights, Quorum and Majority.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with the numbers of shares held. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital and the nationality of the Company can only be changed by unanimous vote, subject to the provisions of the Companies Act.

**Art. 16. Financial year.** The Company's year starts on the 1 January and ends on the last calendar day of December of each year.

**Art. 17. Financial statements.** Each year, with reference to the last calendar day of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 18. Appropriation of profits, Reserves.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The general meeting shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

**Art. 19. Liquidation.** At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 20. Statutory auditor - External auditor.** In accordance with article 200 of the Companies Act, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 (twenty-five) shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies does not apply.

**Art. 21. Reference to legal provisions.** Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

#### *Subscription and Payment*

All shares have been subscribed as follows:

GS Financial Services II, LLC, prenamed: . . . . .	<u>2 000 000 (two million) shares</u>
Total: . . . . .	2 000 000 (two million) shares

All shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of USD 20 000 (twenty thousand) is at the free disposal of the Company; evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### *Transitory provisions*

The first financial year shall begin today and it shall end on the last calendar day of December.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand euros.

#### *Extraordinary general meeting*

Immediately after the incorporation, the shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

(1) the number of managers is set at two. The meeting appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:

Antoinette Genovese, Finance, whose professional address is at 85 Broad St, NY, NY 10004; and

Henry Webb, Finance, whose professional address is at 85 Broad St, NY, NY 10004;

(2) the registered office is established at 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg.

(3) Ms Antoinette Genovese is hereby empowered, with power of substitution, to set up Goldman Sachs Holdings S.à.r.l., with an initial share capital of USD 20 000, all the shares being subscribed by Goldman Sachs International S.à.r.l., the corporate object being that of a financial participation company.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le 5 août.

Par devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg.

**A COMPARU:**

GS Financial Services II, une société de droit de l'Etat du Delaware, avec siège social à the Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, enregistrée auprès du Division of Corporations of the State of Delaware sous le numéro SRV 070621079 - 4359375 (GSFS II), représentée par Steven Herrup, ayant son adresse professionnelle à 85 Broad St, NY, NY 10004, agissant en tant que administrateur de GSFSII;

ici représentée par Jean Schaffner, avocat, résidant à 33 avenue J.F. Kennedy, en vertu d'une procuration donnée à New York, le 30 juillet 2009.

Ladite procuration, après paraphe ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer entre eux.

**Art. 1<sup>er</sup>. Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "Goldman Sachs International S.à.r.l." (ci-après, la Société).

**Art. 2. Objet social.** L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut utiliser ses fonds pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, notamment, mais non limité à des portefeuilles de valeurs mobilières de toute origine, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute entreprise, pour acquérir, par voie d'investissement, de souscription ou d'option des valeurs mobilières pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement et pour les développer.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société peut accorder tous crédits, y compris le produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées.

La Société peut consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations et les obligations de sociétés dans lesquelles elle a une participation ou un intérêt directs ou indirects et à toute société faisant partie du même groupe de sociétés que la Société et elle peut assister ces sociétés pour, y inclus, mais non limité à la gestion et le développement de ses sociétés et leur portefeuille, financièrement, par des prêts, avances et garanties. Elle peut nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

La Société sera considérée comme une société de participations financières (SOPARFI).

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision d'une assemblée générale extraordinaire des associés. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune par une décision du gérant/conseil de gérance.

La Société peut ouvrir des bureaux et succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de USD 20 000 (vingt mille US dollars) représenté par 2 000 000 (deux millions) de parts sociales d'une valeur nominale de USD 0,01 (un centime de dollar US) chacune.

**Art. 6. Modification du capital social.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 15 des présents statuts.

**Art. 7. Participation aux bénéfices.** Lors de chaque distribution, chaque part sociale donne droit à une fraction du bénéfice distribué de la Société qui correspond à la fraction représentée par la valeur nominale de la part sociale augmentée de la prime d'émission attachée à cette part, proportionnellement à la totalité du capital social de la Société augmenté de la prime d'émission.

**Art. 8. Parts sociales indivisibles.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9. Transfert de parts sociales.** Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales inter vivos à des tiers non-associés doit être autorisée par l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social. Une telle autorisation n'est pas requise pour une cession de parts sociales entre associés.

La cession de parts sociales mortis causa à des tiers non-associés doit être acceptée par les associés qui représentent trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Les exigences des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) doivent être respectées.

**Art. 10. Rachat de parts sociales.** La Société pourra acquérir ses propres parts sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou des fonds suffisants.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales détenues par elle dans son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale de l'associé unique/des associés. Les exigences de quorum et de majorité applicables aux modifications des statuts en vertu de l'article 15 des statuts sont d'application.

**Art. 11. Décès, Interdiction, Faillite ou Déconfiture des associés.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 12. Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. L'assemblée des associés attribuera soit un pouvoir de signature A, soit un pouvoir de signature B à chacun des gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérant(s) sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée générale des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le gérant, ou si plusieurs gérants ont été nommés, n'importe lequel des gérants.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants quelconques, ou en présence de gérants A et B qui ont été désignés, par la signature conjointe d'un gérant ayant un pouvoir de signature A et un gérant ayant un pouvoir de signature B.

L'assemblée générale des associés (ou l'associé unique), le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants, ou en présence de gérants A et B qui ont été désignés, un gérant ayant un pouvoir de signature A et un gérant ayant un pouvoir de signature B conjointement pourront déléguer leurs compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, les gérants qui délèguent détermineront la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si le mandat est rémunéré), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance. En présence de gérants A et B qui ont été désignés, au moins un gérant A et un gérant B devront être présents ou représentés.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque réunion du conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance. En présence de gérants A et B qui ont été désignés, au moins un gérant A et un gérant B devront être présents ou représentés.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. Une réunion du conseil de gérance pourra être convoquée par tout gérant. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par télécopie ou courriel (e-mail) un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion d'être identifiés et de délibérer. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visioconférence ou par ou par tout autre moyen similaire de communication auquel est fait référence ci-dessus sera considérée comme une participation en personne à la réunion et la réunion sera censé avoir été tenue au siège social. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social.

de la Société et signé par les gérants présents au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

**Art. 13. Responsabilité des gérants.** Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14. Assemblée générale des associés.** Une assemblée générale annuelle de l'associé unique ou des associés se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune de son siège social à préciser dans la convocation à l'assemblée.

D'autres assemblées générales de l'associé unique ou des associés peuvent être tenues aux lieux et places indiqués dans la convocation.

Tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions de l'associé unique ou des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'assemblées générales, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la résolution ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé votera par écrit (ces votes pourront être produits par lettre, télécopie, ou courriel (e-mail)).

**Art. 15. Droits de vote des associés, Quorum et Majorité.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social et la nationalité de la Société ne pourra être changée que de l'accord unanime de tous les associés, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

**Art. 16. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le dernier jour calendaire du mois de décembre de chaque année.

**Art. 17. Comptes annuels.** Chaque année, le dernier jour calendaire du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

**Art. 18. Distribution des bénéfiques, Réserves.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. L'assemblée générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

**Art. 19. Liquidation.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 20. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises.** Conformément à l'article 200 de la Loi de 1915, la Société doit être contrôlée par un commissaire aux comptes seulement si elle a plus de 25 (vingt-cinq) associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue à l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises n'est pas applicable.

**Art. 21. Référence aux dispositions légales.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

#### *Souscription et Libération*

Les parts sociales ont été souscrites par:

GS Financial Services II, LLC. susmentionné: . . . . .	2.000.000 (deux millions) de parts sociales
Total: . . . . .	2.000.000 (deux millions) de parts sociales

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de USD 20.000 (vingt mille) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le dernier jour calendaire du mois de décembre.

*Evaluation ses frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille euros.

*Assemblée Générale Constitutive*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé préqualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

- (1) les membres du conseil de gérance sont au nombre de 2 (deux). Est nommé gérant pour une durée indéterminée: Antoinette Genovese, Finance, dont l'adresse professionnelle est à 85 Broad St, NY, NY 10004; et Henry Webb, Finance, dont l'adresse professionnelle est à 85 Broad St, NY, NY 10004;
- (2) le siège social de la société est établi à 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg.
- (3) que par la présente, Mme Antoinette Genovese reçoit pouvoir, avec pouvoir de substitution, de constituer la société Goldman Sachs Holdings S.à.r.l., avec un capital social de USD 20.000, toutes les parts sociales seront souscrites par Goldman Sachs International S.à.r.l., l'objet social sera celui d'une société de participation financière.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Jean Schaffner, Carlo Wersandt

Enregistré à Luxembourg A.C., le 07 août 2009. LAC/2009/32359. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009116302/390.

(090139328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

**Project Bird GP ULC SCS, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 147.920.

—  
STATUTES

Extract of the articles of incorporation of the company Project Bird GP ULS SCS

**I. Shareholders.**

Unlimited Partner

1. Project Bird GP ULC, a company formed under the Laws of Nova Scotia, Canada, whose office address is at Stewart McKelvey Stirling Scales, 1959 Upper Water Street, Suite 900 P.O. Box 997, Halifax, Nova Scotia, Canada B3J 2X2, having as CRA Business N° 8548908660 and as registry N° 3238422 ("Project Bird GP ULC").

Limited partner

2. Platinum Equity Capital Partners-A International II, LP., a limited partnership constituted and existing under the laws of Alberta, Canada, whose office address is at 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California 90210, United States of America and registered under number LP 10876936;

3. Platinum Equity Capital Partners-PF International II, L.P., a limited partnership constituted and existing under the laws of Alberta, Canada, whose office address is at 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California 90210, United States of America and registered under number LP 10876977;

4. Platinum Equity Capital Partners International II, L.P., a limited partnership constituted and existing under the laws of Alberta, Canada, whose office address is at 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California 90210, United States of America and registered under number LP (13090410);

5. Platinum Bird Principals International, L.P., a limited partnership constituted and existing under the laws of Alberta, Canada, whose office address is at 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California 90210, United States of America and registered under number LP 13816541;

6. Stichting Administratiekantoor Bird DR I, a Dutch foundation, with registered office at 140 Teleportboulevard, 1043 EJ Amsterdam, not registered;

7. Stichting Administratiekantoor Bird DR II, a Dutch foundation, with registered office at 140 Teleportboulevard, 1043 E] Amsterdam, not registered; and

8. Arner Private Equity Limited Partnership, a Scottish Limited Partnership, with registered number 5466, whose office address is at 176 St Vincent Street, Glasgow Scotland G25SG;

Together herein the "Partners" or the "Shareholders",

**II. Unlimited and limited liability.** The unlimited partner ("commandité") is liable for all losses which cannot be covered by the assets of the Company.

The unlimited partner ("commandité") is not however bound to reimburse to the other shareholders for the paid in amounts on the limited shares ("actions de commanditaire").

The owners of limited shares ("actions de commanditaire") are only liable in proportion to their shareholding, and have no liability other than for amounts not paid up on their shares.

**III. Name of the company.** Project Bird GP ULC SCS (the "Company"),

**IV. Legal form.** limited partnership ("société en commandite simple");

**V. Corporate object.** The Company's purposes is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg or foreign entities, and all other forms of investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes or Securities of any kind, as well as the management, control and development of such participating interests.

The Company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial company and may render them every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies or to companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial.

The Company may also:

(a) raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes and other debt instruments or debt Securities or equity Securities, the use of financial derivatives or otherwise and obtain loans or any other form of credit facility;

(b) enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements;

(c) grant security for funds raised, including bonds, obligations and notes issued, and to grant security for indemnities given or subscribed by the Company;

(d) enter into agreements, including, but not limited to:

(i) underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, in relation to the raising of funds;

(ii) bank and cash administration agreements, liquidity facility;

(iii) agreements, credit insurance agreements and agreements creating security in connection with the objects mentioned under above.

(e) the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or

useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

**VI. Registered office.** the Company has its registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-duchy of Luxembourg.

**VII. Managers - Nature and Limit of their powers.**

#### *Management*

The Company shall be managed exclusively by the General Partner in its capacity of sole Unlimited Shareholder of the Company. Any general partner shall be an unlimited partner.

The General Partner may be revoked ad nutum by the holders of a simple majority of the Ordinary Shares of the Partners. The General Partner may not participate in the vote on its revocation and is not taken into account as regards to the unanimity requirement. At the same meeting, the Partners representing the majority of the share capital shall appoint a new general partner. The General Partner shall remain in function until its successor has been appointed.

In case of revocation, the Unlimited Shares held by the General Partner shall be transferred to its successor at a price representing the market value, unless otherwise agreed between the General Partner and its successor.

#### *Powers of the general partner*

The General Partner is granted with the broadest powers to perform all acts of administration, and disposition in compliance with the Company's interest and shall be refunded all expenses relative to its quality of general partner.

*Representation of the company*

The Company will be bound by the single signature of the General Partner or by the single signature of any person to whom such power shall be delegated by the General Partner.

*Limited partner*

The limited partner(s) shall take no part in the management or control of the business affairs of the Company, and shall have no right or authority to act for the Company or to take any part in or in anyway to interfere in the management of the Company or to vote on matters relating to the Company, other than as provided in the Articles.

The General Partner will report on the management of the Company to the limited partners at the annual general meeting. At such meeting, the limited partners may question the General Partner on the management of the Company.

*Delegation of powers*

The General Partner may, at any time, appoint agents of the Company as required for the affairs and management of the Company, provided the limited partner(s) cannot act on behalf of the Company without loosing the benefit of their limited liability.

The appointed agents shall be entrusted with the powers and duties conferred to them by the General Partner.

No contracts or other transactions between the Company and any other company or entity shall be affected or invalidated by the fact that the General Partner or any one or more of the directors and officers are interested in, or is a director, or officer or employee of such other company or entity. The General Partner or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other Company or entity, be prevented from considering and voting upon any matters with respect to such contract or other business.

**VIII. Share capital.** The share capital of the Company is set at EUR 162,274,303 (hundred sixty two million two hundred seventy four thousand three hundred and three Euros), (increased to such other sum as the General Partner may decide from time to time) represented by the following limited shares ("actions de commanditaire") (the "Limited Shares"):

- a. 31,699,999 (thirty one million six hundred ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine) A Ordinary Shares;
- b. 360,000 (three hundred sixty thousand) B2 Ordinary Shares;
- c. 51,150,001 (fifty one million hundred fifty thousand and one) Series A Preference Shares; and
- d. 79,064,302 (seventy-nine million sixty-four thousand three hundred and two) Series B Preference Shares and the following unlimited shares ("actions de commandite") (the "Unlimited Shares").
- e. 1 (one) A Ordinary Shares

The Shares have a nominal value of EUR 1 (one Euro) each.

Payments on Shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the General Partner shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding Shares which are not fully paid up.

**IX. Subscription.**

Partners	A Ordinary Shares	B2 Ordinary Shares	Series A Preference Shares	Series B Preference Shares
Platinum Equity Capital Partners-A International II, L.P. . . . . .	2,677,994	30,254	4,321,152	6,679,352
Platinum Equity Capital Partners-PF International II, L.P. . . . . .	2,738,407	30,937	4,418,633	6,830,031
Platinum Equity Capital Partners International II, L.P. . . . . .	16,900,218	190,929	27,269,816	42,151,886
Platinum Bird Principals International, L.P. . . . . .	5,579,155	63,030	9,002,400	13,915,317
Stichting Administratiekantoor Bird DR I . . . . .	0	1,875	0	0
Arner Private Equity Limited Partnership . . . . .	3,802,725	42,975	6,138,000	9,487,716
Stichting Administratiekantoor Bird DR II . . . . .	1,500	0	0	0
Project Bird GP ULC . . . . .	1	0	0	0
Total . . . . .	31,700,000	360,000	51,150,001	79,064,302

**X. Date of incorporation:** 11 August 2009.

**XI. Duration:** The Company is constituted for an undetermined period from the date of the incorporation

**XII. Financial year.** The accounting year of the Company begins on the first day of January and terminates on the last day of December of each year with the exception of the first accounting year which will begin on the date hereof and shall terminate on the thirty-one December 2009

Extraits des statuts de la société Project Bird GP ULC SCS

## I. Actionnaires.

### *Actionnaire commandité*

1. Project Bird GP ULC, une société constituée selon les lois de Nova Scotia, Canada, dont le siège est à Stewart McKelvey Stirling Scales, 1959 Upper Water Street, Suite 900 P.O. Box 997, Halifax, Nova Scotia, Canada B3J 2X2, ayant comme numéro CRA Business N° 8548908660 et comme numéro de registre N° 3238422 ("Project Bird GP ULC").

### *Actionnaires commanditaires*

2. Platinum Equity Capital Partners-A International II, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois d'Alberta, Canada, dont le siège social est à 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California 90210, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé sous le numéro LP 10876936,

3. Platinum Equity Capital Partners-PF International II, LP., un limited partnership constitué et existant selon les lois d'Alberta, Canada, dont le siège social est à 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California 90210, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé sous le numéro LP 10876977;

4. Platinum Equity Capital Partners International II, L.P., un limited partnership constitué et existant selon les lois d'Alberta, Canada, dont le siège social est à 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California 90210, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé sous le numéro LP (13090410);

5. Platinum Bird Principals International, LP., un limited partnership constitué et existant selon les lois d'Alberta, Canada, dont le siège social est à 360 North Crescent Drive, South Building, Beverly Hills, California 90210, Etats-Unis d'Amérique et immatriculé sous le numéro LP 13816541;

6. Stichting Administratiekantoor Bird DR I, une foundation Néerlandaise, dont le siège social est à 140 Teleportboulevard, 1043 EJ Amsterdam, non immatriculée;

7. Stichting Administratiekantoor Bird DR II, une foundation Néerlandaise, dont le siège social est à 140 Teleportboulevard, 1043 EJ Amsterdam, non immatriculée; et

8. Arner Private Equity Limited Partnership, un Limited Partnership Ecossais, immatriculé sous le numéro 5466, dont le siège social est à 176 St Vincent Street, Glasgow, Scotland, G25SG;

Forment ensemble les "Associés" ou les "Actionnaires",

**II. Responsabilité illimitée et limitée.** L'associé commandité est responsable de toutes les pertes qui ne peuvent pas être couvertes par les actifs de la Société.

L'associé commandité n'est cependant pas tenu du remboursement des autres actionnaires pour le montant libéré pour leurs actions commanditaires.

Les propriétaires d'actions de commanditaires sont uniquement responsables à hauteur de leur participation et n'ont aucune autre responsabilité que celle des montants non libérés de leurs actions.

**II. Nom de la société.** Project Bird GP ULC SCS (la "Société")

**IV. Forme sociale.** société en commandite simple

**V. Objet social.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés Luxembourgeoises ou étrangères et dans toute forme d'investissement, l'acquisition par l'achat, la souscription ou par toute autre manière ainsi que le transfert par vente, l'échange ou de toute autre manière d'actions, d'obligations, titres de créance, effets de commerce ou dans tous autres valeurs mobilières, dettes ou titres de quelque nature que ce soit, ainsi que la gérance, le contrôle et le développement de tels intérêts participatifs.

La Société peut participer à l'établissement et au développement de n'importe quelle société financière, industrielle ou commerciale et peut lui apporter toute assistance, que ce soit par le biais de prêts, garanties de tout autre manière ou à des filiales ou sociétés affiliées ou encore à des sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, même non substantiel.

La Société peut aussi:

(a) Lever des fonds par le biais de, incluant mais pas limité à, l'émission d'obligations, d'instruments de dettes et tous autres titres de créance ou de capital, ou titres participatifs, l'utilisation de produits dérivés ou autres, et l'obtention de prêts ou toute autre forme de crédits;

(b) Conclure toute sorte de contrats de produits dérivés tels que, mais pas limité aux contrats de swap;

(c) Octroyer des sûretés pour les fonds levés, incluant les obligations et les effets de commerce émis, octroyer des sûretés pour les indemnités données ou souscrit par la Société;

(d) Conclure des contrats, incluant mais pas limité aux:

(i) contrats de prise ferme, contrats de marketing, contrats de gérance, contrat de contrats de service, contrats d'administration et tous autres contrats pour les services, contrats de vente concernant la levée de fonds;

(ii) contrats d'administration de dépôts et d'espèces, facilités de liquidités;

(iii) contrats d'assurance crédit et contrats créant de garanties en rapport avec les objets mentionnés ci-dessus.

(e) La Société peut effectuer tous les investissements légaux, commerciaux, techniques et financiers ou opérations, et en général, toutes les transactions qui sont nécessaires ou utiles pour l'accomplissement de son objet ainsi que les opérations en relation directe ou indirecte facilitant l'accomplissement de son objet dans tous les domaines décrits ci-dessus.

**VI. Siège social.** La Société a son siège social au 69. boulevard de la Pétrusse: L-2320 Luxembourg.

**VII. Gérants - Nature et Limite de leurs pouvoirs.**

*Gérance*

La Société sera gérée exclusivement par Bird SCS GP ULC, une société dont le siège social est à Stewart McKelvey Stirling Scales, 1959 Upper Water Street, Suite 900 P.O. Box 997, Halifax, Nova Scotia, Canada B3J 2X2 (l'Associé Commandité") en sa capacité d'Actionnaire Commandité unique de la Société. Chacun des associés commandités devra être un actionnaire commandité.

L'Associé Commandité peut être révoqué ad nutum, à la majorité simple des Associés détenteurs d'Actions Ordinaires. L'Associé Commandité ne pourra pas participer au vote de sa révocation et ne sera pas pris en compte au regard des règles de condition d'unanimité. A la même réunion, les Associés représentant la majorité du capital social devront nommer un nouvel associé commandité. L'associé commandité restera en fonction jusqu'à ce que son successeur soit nommé.

En cas de révocation, les Actions Commandités détenues par l'Associé Commandité seront transférées à son successeur à la valeur du marché, à moins qu'il en soit entendu autrement entre l'Associé commandité et son successeur.

*Pouvoirs de l'associé commandité*

L'Associé Commandité a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter tous les actes d'administration et de disposition conformément aux intérêts de la Société et devra être remboursé de toutes les dépenses relatives à sa qualité d'associé commandité.

*Représentation de la société*

La Société sera engagée par la signature unique de l'Associé Commandité ou par la signature unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir aura été délégué par l'Associé Commandité.

*Associé Commanditaire*

Les associés commanditaires ne pourront pas participer à la gérance ou au contrôle des affaires de la Société, ils n'auront aucun droit ou autorité pour agir pour la Société ou prendre part ou interférer dans la gérance de la Société, de voter sur les sujets concernant la Société, autres que ceux prévus dans les Statuts.

L'Associé Commandité fera un rapport sur la gérance de la Société aux associés commanditaires à la réunion générale annuelle. A cette réunion, les associés commanditaires pourront questionner l'Associé Commandité sur la gérance de la Société.

*Délégation de Pouvoirs*

L'Associé Commandité peut à tout moment, nommer des agents de la Société tel que requis pour les affaires et la gérance de la Société, à condition que les associés commanditaires ne puissent pas agir au nom de la Société sans perdre le bénéfice de leur responsabilité limitée.

Les agents nommés se verront confier des pouvoirs et devoirs par l'Associé Commandité.

Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou entité pourra être affecté ou invalidé par le fait que l'Associé Commandité ou n'importe qui ou encore des administrateurs ou des agents ont des intérêts personnels dans, ou sont un administrateur ou agent ou employé d'une telle autre société ou entité. L'Associé Commandité ou agent de la Société qui agit en tant qu'administrateur, agent ou employé de n'importe quelle société ou entité avec laquelle la Société va contracter ou s'engager dans les affaires, ne devra pas, en raison d'une telle affiliation avec telle autre société ou entité, être empêché de considérer et voter sur les problèmes en rapport avec un tel contrat ou autre affaire.

**VIII. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à EUR 162,274,303 (cent soixante deux million deux cent soixante quatorze mille trois cent trois Euros), (augmenté de toute autre somme tel que décidé par l'Associé Commandité par période) représenté par les actions commanditaires suivantes (les "Actions Commanditaires").

- a. 31,699,999 (trente et un million six cent quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf) Actions Ordinaires A;
- b. 360,000 (trois cent soixante mille) Actions Ordinaires B2;
- c. 51,150,001 (cinquante et un million cent cinquante mille et une) Actions Préférentielles de Série A;
- d. 79,064,302 (soixante dix neuf million soixante quatre mille trois cent deux) Actions Préférentielles de Série B et les actions commandités suivantes (les "Actions Commandités"):
- e. 1 (une) Action Ordinaire A

Les actions ont une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune.

Le paiement des actions non entièrement libérées au moment de la souscription peut être fait au moment et selon les conditions déterminées de temps en temps par l'Associé Commandité. Chaque montant appelé relativement aux actions sera affecté de manière égale à toutes les actions existantes qui ne sont pas entièrement libérées.

**IX. Souscription.** Le capital a été souscrit comme suit:

Associés	Actions Ordinaires A	Actions Ordinaires B2	Actions Préférentielles Series A	Actions Préférentielles Series B
Platinum Equity Capital Partners-A International II, L.P. ....	2.677.994	30.254	4.321.152	6.679.352
Platinum Equity Capital Partners-PF International II, L.P. ....	2.738.407	30.937	4.418.633	6.830.031
Platinum Equity Capital Partners International II, L.P. ....	16.900.218	190.929	27.269.816	42.151.886
Platinum Bird Principals International, L.P. ....	5.579.155	63.030	9.002.400	13.915.317
Stichting Administratiekantoor Bird DR I . . . . .	0	1.875	0	0
Arner Private Equity Limited Partnership . . . . .	3.802.725	42.975	6.138.000	9.487.716
Stichting Administratiekantoor Bird DR II . . . . .	1.500	0	0	0
Project Bird GP ULC . . . . .	1	0	0	0
Total . . . . .	31.700.000	360.000	51.150.001	79.064.302

**X. Date de la constitution.** 11 août 2009

**XI. Durée.** La société est constituée pour une durée indéterminée à compter de la date de constitution.

**XII. Exercice social.** L'exercice social commence le premier janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année, à l'exception de la première année qui commencera à la date de la constitution et se terminera le trente et un décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009116298/267.

(090139386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

### Gewerbe- und Wirtschaftsverlag S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 148.001.

#### STATUTEN

Im Jahre zwei tausend und neun.

Den zweiten September.

Vor dem unterzeichneten "Notar Jean SECKLER, mit dem Amtszitz in Junglinster, Grossherzogtum Luxemburg.

SIND ERSCHIENEN:

1.- Herr Toni SRBINOVSKI, Kaufmann, geboren in Kaiserslautern (Deutschland), am 27. November 1972, wohnhaft in D-67657 Kaiserslautern. Kolbenstrasse 4 (Deutschland);

2.- Herr Dilon BEGOVIC, Kaufmann, geboren in Kaiserslautern (Deutschland), am 24. November 1969, wohnhaft in D-67655 Kaiserslautern, Bahnheim (Deutschland).

Welche Komparenten den amtierenden Notar ersuchten, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche sie hiermit gründen, zu beurkunden wie folgt:

**Art. 1.** Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung Gewerbe- und Wirtschaftsverlag S.à r.l.

**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Er kann durch einfache Entscheidung der Gesellschafter in irgendeine Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 3.** Gegenstand der Gesellschaft ist die Entwicklung und der Vertrieb von digitalen sowie Print-Medien und das Vermarkten von Werbeobjekten.

Die Gesellschaft kann Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten.

Die Gesellschaft kann ausserdem alle anderen Operationen kommerzieller, industrieller, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Art, welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern, ausführen.

**Art. 4.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölf tausend fünfhundert Euro (12.500,- EUR) aufgeteilt in zwei hundert fünfzig (250) Anteile von jeweils fünfzig Euro (50,- EUR).

**Art. 6.** Die Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden oder beim Tode eines Gesellschafters an Nichtgesellschafter, bedarf der ausdrücklichen schriftlichen Genehmigung aller übrigen Gesellschafter. Die übrigen Gesellschafter besitzen in diesem Falle ein Vorkaufsrecht, welches binnen 30 Tagen vom Datum des Angebotes eines Gesellschafters oder von dessen Tode an, durch Einschreibebrief an den Verkäufer oder an die Erben und Rechtsnachfolger des verstorbenen Gesellschafters, ausgeübt werden kann. Bei der Ausübung dieses Vorkaufsrechtes wird der Wert der Anteile gemäss Abschnitt 5 und 6 von Artikel 189 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgelegt.

**Art. 7.** Die Gesellschaft wird bei der täglichen Geschäftsführung vertreten durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen, und jeder Zeit durch die Generalversammlung der Gesellschafter, welche sie ernennt, abberufen werden können.

**Art. 8.** Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 9.** Ein Teil des frei verfügbaren jährlichen Gewinns kann durch Gesellschafterbeschluss an den oder die Geschäftsführer als Prämie ausgezahlt werden.

**Art. 10.** Der Tod eines Gesellschafters beendet nicht die Gesellschaft, welche unter den restlichen Gesellschaftern weiterbesteht. Diese haben das Recht von dem in Artikel 6.- vorgesehenen Vorkaufsrecht Gebrauch zu machen, oder mit Einverständnis aller Anteilhaber, mit den Erben die Gesellschaft weiterzuführen.

Gläubiger, Berechtigte oder Erben können in keinem Fall Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsunterlagen stellen.

**Art. 11.** Im Falle, wo die Gesellschaft nur aus einem Gesellschafter besteht, übt dieser alle Befugnisse aus, welche durch das Gesetz oder die Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Entscheidungen welche auf Grund dieser Befugnisse durch den alleinigen Gesellschafter gefasst werden, müssen in ein Protokoll verzeichnet werden oder schriftlich festgehalten werden.

Desgleichen müssen Verträge zwischen dem alleinigen Gesellschafter und der Gesellschaft durch Letzteren vertreten in ein Protokoll eingetragen werden oder in Schriftform verfasst werden.

Diese Bestimmung ist nicht anwendbar für laufende Operationen, welche zu normalen Bedingungen abgeschlossen worden sind.

**Art. 12.** Für alle in diesen Statuten nicht vorgesehenen Punkten, berufen und beziehen sich die Kompargenten, handelnd wie erwähnt, auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 und dessen Abänderungen, betreffend die Handelsgesellschaften.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2009.

#### *Gründungskosten*

Der Betrag der Kosten, Ausgaben, Entgelte oder Belastungen jeder Art, die der Gesellschaft zufallen werden, beläuft sich auf ungefähr acht hundert fünfzig Euro.

#### *Zeichnung und Einzahlung der Anteile*

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Kompargenten, dass die Anteile wie folgt gezeichnet wurden:

1.- Herr Toni SRBINOVSKI, vorgenannt, ein hundert fünf und zwanzig Anteile . . . . .	125
2.- Herr Dilon BEGOVIC, vorgenannt, ein hundert fünf und zwanzig Anteile . . . . .	125
Total: zwei hundert fünfzig Anteile . . . . .	250

Alle vorgenannten Anteile wurden voll und ganz eingezahlt, so dass ab sofort der Gesellschaft ein Kapital von zwölf tausend fünf hundert Euro (12.500,- EUR) zur Verfügung steht, was dem amtierenden Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

#### *Ausserordentliche Generalversammlung*

Anschließend haben sich die Kompargenten zu einer ausserordentlichen Generalversammlung eingefunden, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären, und folgende Beschlüsse gefasst:

1.- Der Gesellschaftssitz befindet sich in L-2146 Luxemburg, 74, rue de Merl.

2.- Zum Geschäftsführer wird ernannt:

Herr Toni SRBINOVSKI, Kaufmann, geboren in Kaiserslautern (Deutschland), am 27. November 1972, wohnhaft in D-67657 Kaiserslautern, Kolbenstrasse 4 (Deutschland).

3.- Der Geschäftsführer hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg. Am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: SRBINOVSKI; BEGOVIC; J. SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 7 septembre 2009. Relation GRE/2009/3154. Reçu soixante quinze euros 75 €

Le Receveur ff. (signé): HIRTT.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial.

Junglinster, den 10. September 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009118316/91.

(090142055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

**Sixa Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 98.644.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinaire le 9 mars 2009*

1. La démission de l'Administrateur Mr Claude SCHROEDER, demeurant au 498, route de Thionville, L-5886 Alzingen, est acceptée avec effet immédiat.

2. Mr Pierre GOFFINET demeurant 1, rue de la Fontaine, L-4963 Clémency est nommé Administrateur en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2014.

Les Administrateurs et Commissaire sortant sont réélus jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2014.

*Administrateurs:*

- Monsieur Miguel REYNDERS, demeurant à 167, route de Longwy, L-1941 Luxembourg.
- Monsieur Dominique FONTAINE, demeurant à 53bte7, Square de la Lys, B-6700 Arlon.

*Commissaire:*

- STRATEGO INTERNATIONAL SARL, 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Pour extrait conforme

D. FONTAINE

*Administrateur*

Référence de publication: 2009115860/21.

(090139066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

**Invista European Celsius Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.413.

*Extrait des Résolutions de l'Associé unique du 24 août 2009*

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- de renommer Tony Smedley, résidant professionnellement au Exchequer Court, 33 St Mary Axe, EC3A 8AA, Londres, Royaume-Uni, en tant que Gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est composé de:

- Tony Smedley;
- Godfrey Abel;
- Martina Schuemann.

Luxembourg, le 24 août 2009.

Pour extrait conforme

Invista European Celsius Holdings S.à r.l.

Martina Schuemann / Godfrey Abel

Gérants

Référence de publication: 2009113128/21.

(090135828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**Batten Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 10.000,00.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 83.878.

En date du 6 juin 2008, la dénomination de l'associé unique Macquarie Airports Group Limited a changé et est devenue Bristol Airport (Bermuda) Limited.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009113112/12.

(090135540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**Northgate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 95.309.

*Extrait des décisions de l'associée unique prises en date du 4 août 2009*

En remplacement de Monsieur Michel JENTGES, démissionnaire, M. Gérard BIRCHEN, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour NORTHGATE S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009113118/16.

(090136037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**Garibaldi GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 104.785.

*Extrait du procès-verbal des résolutions  
de l'associé unique prises en date du 25 août 2009*

L'Associé de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

\* Madame Kay Forbes en tant que gérant A de la Société avec effet immédiat.

- D'accepter la nomination de:

\* Monsieur Clifford Hastings Johnson, résidant professionnellement 2800 Post Oak Boulevard, Suite 4800, TX 77056-6118 Houston, Etats-Unis d'Amérique, en tant que Gérant A de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 août 2009.

Pour extrait analytique conforme

Elisa Gottardi

Référence de publication: 2009113093/19.

(090135727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**Comptoir Pharmaceutique Luxembourgeois S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 6, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 5.735.

## EXTRAIT

L'assemblée générale du 24 avril 2009 a nommé administrateurs

- Madame KAIFFER-FELTES Christiane, demeurant 13, rue Léandre Lacroix à L-1913 Luxembourg
- Monsieur FOEHR Georges, demeurant professionnellement 92, avenue G.-D. Charlotte à L-3440 DUDELANGE
- Docteur MICHEL Georges Henri François, demeurant 35, rue de Hassel à L-5772 WEILER-LA-TOUR
- Monsieur WELSCHBILLIG Paul, demeurant 63a, rue de l'Alzette à L-4221 ESCH-ALZETTE.

Leurs mandats prendront fin à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

Foetz, le 26.8.2009.

Pour extrait conforme

COMPTOIR PHARMACEUTIQUE LUXEMBOURGEOIS S.A.

A. SECK

*Directeur général*

Référence de publication: 2009113132/19.

(090135777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**HEDF Isola GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 113.989.

*Extrait du procès-verbal des résolutions  
de l'associé unique prises en date du 25 août 2009*

L'Associé de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

\* Hines International Fund Management LLC en tant que gérant A de la Société avec effet immédiat.

- D'accepter la nomination de:

\* Monsieur Clifford Hastings Johnson, résidant professionnellement 2800 Post Oak Boulevard, Suite 4800, TX 77056-6118 Houston, Etats-Unis d'Amérique, en tant que Gérant A de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 août 2009.

Pour extrait analytique conforme

Elisa Gottardi

Référence de publication: 2009113092/19.

(090135724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**Centiem Ouest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 371.840,29.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 21.713.

*Extract of the resolutions taken by the Board of Managers held on June 30<sup>th</sup>, 2009*

1. The registered office be transferred from 23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, to 412F, route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG, with immediate effect.

Certified true copy

**Suit la traduction en français de ce qui précède:**

*Extrait des résolutions prises par le Conseil de Gérance en date du 30 juin 2009*

1. Le siège social est transféré du 23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, au 412F, route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

Certifié sincère et conforme

Signatures

Manager / Manager

Référence de publication: 2009113200/19.

(090135533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**Top Novelty Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.600.

Il résulte des résolutions de l'Administrateur en date du 21 août 2009, de la société TOP NOVELTY LUXEMBOURG HOLDING S.A. que l'Administrateur a pris la décision suivante:

Monsieur Franciscus Willem Josephine Johannes Welman, né le 21 septembre 1963 à Heerlen aux Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle le 46A Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, est nommé représentant permanent de la société Manacor (Luxembourg) S.A. jusqu'au 28 avril 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Administrateur

Référence de publication: 2009113170/16.

(090135810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**Interclear S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.245,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 85.379.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 20 juillet 2009 que:

- 1) Les actionnaires présents ou représentés prononcent la clôture de la liquidation et constatent que la société a définitivement cessé d'exister à partir de ce jour, même pour les besoins de liquidation;
- 2) Les livres et les documents sociaux seront déposés et conservés pour une période de cinq ans au 560A, rue de Neudorf, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009113203/19.

(090135818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**RBF Market Development & Logistics, Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 36-38, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 139.937.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société anonyme RBF MARKET DEVELOPMENT & LOGISTICS qui s'est tenue en date du 14 août 2009 que:

1. Madame Pascale LARRIVIERE demeurant au 32, Chemin de la Valliere, F-06100 Nice a été nommée comme Administrateur de la société avec effet à ce jour, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2014, en remplacement de Mademoiselle Nadine HIRTZ démissionnaire.
2. Mademoiselle Eleonore PAULY, avec adresse professionnelle au 6 avenue Pescatore; L-2324 Luxembourg, a été nommé comme Administrateur additionnel de la société avec effet à ce jour, jusqu'à de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2014.

Luxembourg, le 14 août 2009.

Pour Extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2009113188/20.

(090136035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**MLAMGP 5 Partnership, S.e.c.s., Société en Commandite simple.**

**Capital social: EUR 5.100,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.848.

—

Veillez prendre note que suite à des décisions prises par le Conseil de Gérance des associés du gérant unique de la société MLAMGP 5 Partnership S.e.c.s. en date du 30 septembre 2008, l'adresse du gérant unique de la Société, «MLAMGP 5 Partnership S.e.c.s.», a été changé du 8-10, rue Mathias Hardt L-1717 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MLAMGP 5 Partnership S.e.c.s.

Signature

Référence de publication: 2009113169/15.

(090135789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**ACTIV Parking Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 76.515.

—

En date du 21 août 2009 l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires a décidé:

- d'accepter la démission avec effet immédiat de IB Management Services S.A., avec adresse au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en tant que commissaire de la Société

et

- d'accepter la nomination avec effet immédiat de la société KPMG Audit, avec adresse au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que commissaire de la Société jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2014.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009113194/17.

(090136065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**Russian Consumer Loans No.1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 112.016.

—

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 août 2009:*

- Est rayé administrateur de la société M. Rolf Caspers, résidant professionnellement au 2 boulevard Konrad Adnauer, L-1115 Luxembourg avec effet du 25 août 2009.

- Est nommé administrateur Mme. Rachel Aguirre, résidant professionnellement au 2 boulevard Konrad Adnauer, L-1115 Luxembourg avec effet du 25 août 2009, en remplacement du administrateur M. Rolf Caspers.

- Le nouveau mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010 statuant sur les comptes annuels de 2009.

Luxembourg, le 25 août 2009.

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2009113163/17.

(090135949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---

**KPI Residential Property 16 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 114.519.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une cession de parts sociales effectuée en date du 6 février 2009 que:

Mr. Wolfgang Barg, né le 26 septembre 1950 à Mühlheim-Rhur (Allemagne), demeurant au Düppelstr. 26, D-24105 Kiel (Allemagne) a cédé l'intégralité des 15 parts sociales qu'il détenait dans le capital social de la société à Babcock & Brown European Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg.

Suite à ce transfert, l'actionariat de la société est composé comme suit:

Babcock & Brown European Investments S.à r.l. . . . . . 250 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009113829/20.

(090137184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

---

**Sunset S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. CVC Capital Partners Group Sàrl).**

**Capital social: EUR 37.105,25.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 104.817.

—  
EXTRAIT

1) Il est porté à la connaissance des tiers que suite à un déménagement, l'associé Monsieur Francisco Javier de Jaime demeure désormais professionnellement à José Ortega y Gasset, 25 - 1°, E-28006 Madrid, Espagne.

2) Suite à une assemblée générale des actionnaires en date du 31 juillet 2009, la Société a racheté 366.975 de ses parts sociales de la Classe B7 des associés suivants:

338.400 parts sociales de la Classe B7 de CVC Nominees Limited, ayant son siège social au 22 Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX (Iles Anglo-Normandes), enregistré sous le numéro 98888 avec le Jersey Financial Services Commission, Companies Registry, Jersey (Iles Anglo-Normandes),

21.375 parts sociales de la Classe B7 de Francisco Javier de Jaime ayant son adresse professionnelle à José Ortega y Gasset, 25-1°, E-28006 Madrid (Espagne) né le 26 novembre 1964 à Madrid (Espagne),

7.200 parts sociales de la Classe B7 de UBS Fiduciaria S.p.A., ayant son siège social à 63 Via del Vecchio Politecnico, I-20121 Milan (Italie) enregistré sous le numéro 00919520288 avec le RCS de Milan.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un gérant*

Référence de publication: 2009114133/26.

(090137433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2009.

---

**Caves Gourmandes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 32, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 33.001.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à.r.l.  
259 ROUTE D'ESCH, L-1471 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009114151/12.

(090137220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

---

**P.I.N. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 64.842.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 30 juin 2009*

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2009:

Fiduciaire MEVEA Sàrl, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

P.I.N. S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009114116/16.

(090137899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2009.

---

**LuxWimax, Luxembourg Wimax, Société Anonyme.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 14, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 129.796.

—  
L'an deux mil neuf, le six août.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Luxembourg Wimax", en abrégé "Lux-Wimax", avec siège social à Luxembourg, 14, avenue du X Septembre, constituée suivant acte notarié en date du 12 juillet 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1830 du 29 août 2007, et dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoît TASSIGNY, juriste, demeurant à Nothomb, qui désigne comme secrétaire Madame Gaby WEBER, employée privée, demeurant à Mersch.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Paul RETTER, ingénieur diplômé, demeurant à L-2550 Luxembourg, 14, avenue du Dix Septembre.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Qu'il ressort de la dite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale.

IV.- Qu'en conséquence la présente assemblée, réunissant plus de la moitié du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer en qualité de liquidateur de la société:

Monsieur Paul RETTER, ingénieur diplômé, demeurant à L-2550 Luxembourg, 14, avenue du Dix Septembre, né à Bettembourg, le 17 septembre 1958.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ neuf cents euros (900.- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. TASSIGNY, G. WEBER, P. RETTER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 août 2009. Relation: LAC/2009/32671. Reçu douze euros (EUR 12,-).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009114383/62.

(090137557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2009.

**Golf Management Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 91.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009114384/10.

(090137794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2009.

**Peguform Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 97.587.

Suite à la cession de parts intervenue en date du 9 juillet 2009 entre Polytec Holding AG, ayant son siège social au Linzer Strasse 50, A-4063 Hörsching, Autriche et immatriculée sous le numéro FN 197646 avec le Landes-als Handelsgericht (Autriche) et PF-Beteiligungs GmbH, ayant son siège social au Linzer Strasse 50, A-4063 Hörsching, Autriche et immatriculée sous le numéro FN 314863 avec le Landes-als Handelsgericht (Autriche) et Sarpedon Management Consulting GmbH, ayant son siège social au Am Hof 4, A-1010 Vienna, Autriche et immatriculée sous le numéro FN 217335 avec le Landes-als Handelsgericht (Autriche) et UIAG Automotive Beteiligungs GmbH, ayant son siège social au Edisonstrasse, A-4600 Wels, Autriche et immatriculée sous le numéro FN 328696 avec le Landes-als Handelsgericht (Autriche) les 255 parts sociales nominatives de la Société d'une valeur nominale de EUR 100 chacune sont transférées comme suit et ce, à compter du 9 juillet 2009:

- Polytec Holding AG transfère ses 229 parts sociales à Sarpedon Management Consulting GmbH.

- PF-Beteiligungs GmbH transfère ses 26 parts sociales à UIAG Automotive Beteiligungs GmbH.

Ainsi, suite aux décisions susmentionnées, les parts sociales de la société sont réparties comme suit:

- Sarpedon Management Consulting GmbH, devient associé de la Société et détient 229 parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 100 chacune.

- UIAG Automotive Beteiligungs GmbH devient associé de la Société et détient 26 parts sociales de la Société d'une valeur nominale de EUR 100 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Peguform Luxembourg Holding S.a r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2009115171/29.

(090138347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2009.

**Maga S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee.

R.C.S. Luxembourg B 89.362.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunis à Luxembourg, le 25 juin 2009*

L'assemblée réélit administrateurs pour un an:

M. Gaston SCHWERTZER, docteur en droit, Medingen.

Mme Marie-Jeanne GEIBEN, sans état particulier, Medingen.

M. Jacquot SCHWERTZER, administrateur de sociétés, Schrassig.

M. Marc SCHWERTZER, directeur de sociétés, Reckange/Mess.

Réélit commissaire pour un an:

la société DMS & Associés S.à.r.l., 23, rue des Bruyères, L-1274 HOWALD.

*Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue immédiatement après l'assemblée générale*

1. Est réélu Président pour un an M. Gaston SCHWERTZER, docteur en droit, Medingen, qui est également nommé pour un an administrateur-délégué de la société.

2. Sont nommés fondés de pouvoirs pour un an:

M. Jacquot SCHWERTZER, Schrassig

M. Marc SCHWERTZER, Reckange/Mess

M. Jean-Yves COLSON, Messancy (Belgique).

*Pouvoirs*

a) La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du Président ou par la seule signature de l'Administrateur-délégué, ou par les signatures conjointes de trois administrateurs, y compris la signature du Président, sans limitation, qui n'auront pas à justifier vis-à-vis des tiers des pouvoirs en vertu desquels ils agissent.

b) La société est engagée pour des obligations ne dépassant pas 20.000 € (vingt mille euros) par la seule signature d'un fondé de pouvoirs.

c) Les actions en justice, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par l'Administrateur-délégué et/ou le Conseil d'Administration.

Pour extraits conformes

Gaston SCHWERTZER

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2009115173/33.

(090138380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2009.

**Mine Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 76.332.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 31 août 2009*

1. M. Eric MAGRINI a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.

2. La cooptation de M. Xavier SOULARD décidée par les administrateurs restants en date du 14 novembre 2008 à été ratifiée, et il a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

3. M. David GIANNETTI, administrateur de sociétés, né à Briey (France), le 19 décembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

4. Monsieur Philippe TOUSSAINT, a été nommé président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

01 SEP. 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MINE HOLDING S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009115179/21.

(090137921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2009.

---

### **Sacer International, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 35.884.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 31 août 2009.*

1. M. Eric MAGRINI a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.

2. M. David GIANNETTI, administrateur de sociétés, né à Briey (France), le 19 décembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

3. M. Philippe TOUSSAINT a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> SEP. 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SACER INTERNATIONAL

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009115180/19.

(090137923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2009.

---

### **Interprogramme S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 8.114.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 4 août 2009.*

1. Monsieur Claudio Leopoldo ALLAIS a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Monsieur Henry Carter CARNEGIE a démissionné de son mandat d'administrateur.

3. Le nombre d'administrateurs a été réduit de 4 (quatre) à 3 (trois).

4. Monsieur Jean-Louis VINCIGUERRA, administrateur de sociétés, né à Casablanca (Maroc), le 31 mars 1944, demeurant à F-75116 Paris 16 (France), 23, boulevard Lannes, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire 2012.

5. La société à responsabilité limitée KPMG AUDIT a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.

6. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n° 58545, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme commissaire aux comptes, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> SEP. 2009.  
 Pour extrait sincère et conforme  
 Pour INTERPROGRAMME S.A.  
 Intertrust (Luxembourg) S.A.  
 Signatures

Référence de publication: 2009115182/23.

(090137930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2009.

**Capital Venture Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
 R.C.S. Luxembourg B 116.614.

*Extrait des décisions prises par l'Assemblée Générale des Actionnaires et par le conseil d'administration en date du 31 août 2009*

1. M. Eric MAGRINI a démissionné de son mandat d'administrateur et de président du conseil d'administration.
2. M. Philippe TOUSSAINT, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
3. M. Philippe TOUSSAINT, pré-nommé, a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> SEP. 2009.  
 Pour extrait sincère et conforme  
 Pour CAPITAL VENTURE FINANCE S.A.  
 Intertrust (Luxembourg) S.A.  
 Signatures

Référence de publication: 2009115177/19.

(090137915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2009.

**EAS Industrie Africa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
 R.C.S. Luxembourg B 147.990.

—  
 STATUTS

L'an deux mille neuf.

Le deux septembre.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

La société anonyme EUROPEAN CORPORATE RESEARCH AGENCY (ECRA) S.A., ayant son siège social à L-2168 Luxembourg, 127 rue de Mühlenbach,

ici dûment représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster. 3 route de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'elle déclare constituer comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre le comparant et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de EAS INDUSTRIE AFRICA S.A..

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La Société a pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, instruments financiers, obligations, bons du trésor, participations, actions, marques et brevets ou droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, l'administration, la gestion, le développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, marques, brevets ou droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires, marques, brevets et droits de propriété intellectuelle, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties et/ou aux sociétés affiliées ci/ou sociétés appartenant à son Groupe de sociétés, le Groupe étant défini comme le groupe de sociétés incluant les sociétés mères, ses filiales ainsi que les entités dans lesquelles les sociétés mères ou leurs filiales détiennent une participation.

Elle pourra également être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments de dettes ou de titres de capital ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec garantie de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité affiliée luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérés dans l'intérêt de la Société;

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, y inclus des opérations immobilières, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La société n'exercera pas directement une activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois mille cent (3.100) actions chacune d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un ternie n'excédant pas six années.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou téléfax un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Une résolution du Conseil d'administration peut être prise par écrit. Une telle résolution consistera en un ou plusieurs documents, contenant les résolutions, et elles seront signées, manuellement ou électroniquement par voie de signature électronique valable en droit luxembourgeois, par chaque administrateur (résolution circulaire). La date de ladite résolution est celle de la dernière signature.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée

générale par les présents statuts ou par la loi est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mardi du mois de juin à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

**Art. 14.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2010.

#### *Souscription*

Toutes les actions ont été souscrites par la société EUROPEAN CORPORATE RESEARCH AGENCY (ECRA) S.A., préqualifiée.

Toutes ces actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

#### *Déclaration - Evaluation - Frais*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de neuf cent cinquante euros.

#### *Décisions de l'actionnaire unique*

Et aussitôt l'actionnaire unique, par son représentant susnommé, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - Monsieur Eric DEBLED, expert-comptable, né à Montignies-sur-Sambre (Belgique), le 14 janvier 1964, demeurant professionnellement à L-1611 Luxembourg, 61 avenue de la Gare;
  - Monsieur Benoit DABERTRAND, gérant de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 16 mai 1970, demeurant professionnellement à L-1611 Luxembourg, 61 avenue de la Gare;
  - Monsieur Cédric Michel Sixte de CARITAT de PERUZZIS, gérant de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 5 juin 1979, demeurant professionnellement à L-1611 Luxembourg, 61 avenue de la Gare.
- 3.- A été appelée aux fonctions de commissaire:

La société anonyme FISCONSULT S.A., ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 61 avenue de la Gare. R.C.S. Luxembourg numéro B145784.

4.- Le siège de la société est établi à L-1611 Luxembourg, 61 avenue de la Gare.

5.- La durée du mandat des administrateurs et du commissaire été a fixée à six ans.

6.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante les présents statuts sont rédigés en français suivis d'une traduction anglaise, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

#### **Suit la version anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and nine.

On the second day of September.

Before us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

#### **THERE APPEARED:**

The public limited company EUROPEAN CORPORATE RESEARCH AGENCY (ECRA) S.A., having its registered office in L-2168 Luxembourg, 127 rue de Mühlenbach,

hereby duly represented by Mr Alain THILL, private employee, professionally residing at L-6130 Junglinster, 3 route de Luxembourg,

by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

Such appearing party has requested the officiating notary to enact the following articles of association of a company which they declare to have established as follows:

**Art. 1.** Between the present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg company (société anonyme) is hereby formed under the title of EAS INDUSTRIE AFRICA S.A.

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 3.** The Registered Office of the Company is in Luxembourg. It may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, and until such time as the situation becomes normalised.

**Art. 4.** The purpose of the Company is any operation related directly or indirectly to the holding of participations, in any form whatsoever in any companies, as well as the administration, management, control and development of such participations.

The Company may also use its assets to create, to manage, to improve and to liquidate a portfolio consisting of any assets, financial instruments, bonds, debentures, stocks, notes, securities, trademarks, patents or intellectual property rights of any kind, to participate to the ownership, administration, management, development and control of any enterprises, to acquire, by effect of contribution, subscription, assignment or purchase option or in any other way, any assets, trademark or patents or other intellectual property rights, to monetize any such assets or rights by effect of sale, assignment, exchange or otherwise, to develop such enterprises, trademarks, patents or other intellectual property rights, to grant to companies into which the Company has an interest any assistance, loan, cash or guaranty and/or to affiliated companies and/or companies that are part to its Groups of companies, the Group being referred to herein as the group of companies including mother entities, its subsidiaries and any other entity into which the mother entities or their subsidiaries hold a participation.

The Company may also be part of such transaction, it is understood that the Company shall not be part of any transaction which may bring the Company to be engaged in any activity which may be considered as a regulated activity of a financial nature:

- grant loans in any form or to acquire any means to grant credits and secure funds therefore, notably, by issuing securities, bonds, notes and other debt or equity titles or by using derivatives or otherwise;

- give access to, lend, transmit funds or provide credit access to or with subscription guaranties to or acquire any debt instruments, with or without guaranty, emitted by an Luxembourg or foreign affiliated entity, which may be in the Company's interest;

The Company shall conduct any act that is necessary to safeguard its rights and shall conduct all operations generally without limitation, including real estate operations, which relate to or enable its purposes.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company shall not directly carry out any industrial activity or maintain a commercial establishment opened to the public.

**Art. 5.** The subscribed capital of the Company is fixed at thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) represented by three thousand one hundred (3,100) shares of a par value of ten Euro (10.- EUR) each.

The shares are in nominative or bearer form, at the option of the shareholder.

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of association.

The Company may to the extent and under the restrictions foreseen by law redeem its own shares.

The Company's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or two or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

**Art. 6.** The Company is administered by a Board of Directors comprising at least three members, which elect a president among themselves. The mandate of the Directors may not exceed six years.

Any Director may be removed at any time with or without cause by the general meeting of shareholders.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another Director as his proxy.

A Director may represent more than one of his colleagues

A resolution of the Board of Directors may be passed in writing. Such resolution shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law. by each and every Director (circular resolution). The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Any Director may participate in any meeting of the Board of Directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

**Art. 7.** The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all action of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, compromise, grant waivers and grant repelvins with or without payment.

The Board of Directors is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more Directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

All acts binding the Company must be signed by two Directors or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

**Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

**Art. 9.** The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

**Art. 10.** The Company's business year begins on January 1 and closes on December 31.

**Art. 11.** The annual General Meeting is held on the third Tuesday of June at 10.00 a.m. at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 12.** To be admitted to the General Meeting, the owner of bearer shares must deposit them five full days before the date fixed for the meeting, any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

**Art. 13.** The General Meeting has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

The General Meeting may decide that profits and distributable reserves are assigned to the redemption of the stock, without reduction of the registered capital.

**Art. 14.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

#### *Special dispositions*

- 1) The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31<sup>st</sup> of December 2009.
- 2) The first General Meeting will be held in the year 2010.

#### *Subscription*

All the shares have been subscribed by the company EUROPEAN CORPORATE RESEARCH AGENCY (ECRA) S.A., prenamed.

All these shares are fully paid up by payments in cash such that the sum of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) is from now on at the free disposal of the Company, proof whereof having been given to the officiating notary, who bears witness expressly to this fact.

#### *Statement - Valuation - Costs*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law of August 10, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately valued at nine hundred and fifty Euro.

#### *Decisions of the sole shareholder*

The above named sole shareholder, through his mandatory, has immediately taken the following resolutions.

- 1.- The number of Directors is fixed at three and that of the auditors at one.
- 2.- The following have been appointed as Directors:
  - Mr Eric DEBLED, chartered accountant, born in Montignies-sur-Sambre (Belgium), on the 14<sup>th</sup> of January 1964, residing professionally in L-1611 Luxembourg, 61 avenue de la Gare;
  - Mr Benoit DABERTRAND, manager, born in Charleroi (Belgium), on the 16<sup>th</sup> of May 1970, residing professionally in L-1611 Luxembourg, 61 avenue de la Gare;
  - Mr Cedric Michel Sixte de CARITAT de PERUZZIS, manager, born in Charleroi (Belgium), on the 5th of June 1979, residing professionally in L-1611 Luxembourg, 61 avenue de la Gare.
- 3.- The following has been appointed as statutory auditor:
 

The public limited company FISCONSULT S.A., having its registered office in L-1611 Luxembourg, 61 avenue de la Gare, R.C.S. Luxembourg number B145784.
- 4.- The Company's registered office shall be in L-1611 Luxembourg, 61 avenue de la Gare.
- 5.- The term of office of the Directors and the statutory auditor shall be for six years.
- 6.- The Board of Directors is authorized to delegate the daily management of the Company to one or more of its members.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in French, followed by an English version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the mandatory, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Signé: THILL; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 septembre 2009. Relation GRE/2009/3159. Reçu soixante quinze euros 75 €

Le Receveur ff. (signé): HIRTT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 10 septembre 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009118318/293.

(090141819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2009.

**Etoile d'Or SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 82.629.

—  
*Extrait aux fins de publication du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 03 août 2009*

1. L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée devant se tenir en 2014:

- PYLOS HOLDING SA, ayant son siège social au Van Eyckstraat 44, B-1000 Brussels, représentée par Monsieur P. Vincent Boutens, immatriculée au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro 0887.623.244, représentée par monsieur Patrick Vincent BOUTENS, né le 07 juin 1968 à Ostende (B) demeurant professionnellement au 9 avenue Champel, B-1640 Rhode-Saint-Genèse (B).

- VINCENT BOUTENS SPRL, ayant son siège social au 9 avenue Champel, B-1640 Rhode Saint Genèse, représentée par P. Vincent Boutens, immatriculée au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro 0465.152.810, représentée par monsieur Patrick Vincent BOUTENS, né le 07 juin 1968 à Ostende (B) demeurant professionnellement au 9 avenue Champel, B-1640 Rhode-Saint-Genèse (B).

- RAMKO SPRL, ayant son siège social au 199 avenue Louise, B-1000 Bruxelles, représentée par Edward de Nève, immatriculée au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro 0472.784.136, représentée par monsieur Edward DE NEVE, né le 21 décembre 1971 à Bruxelles (B), demeurant professionnellement au 199 avenue Louise, B-1000 Bruxelles (B).

2. L'assemblée prend note de la nomination de Vincent Boutens Sprl, représentée par Monsieur Patrick Vincent Boutens, en tant que Président du Conseil d'administration.

3. L'assemblée décide de remplacer le Commissaire aux comptes actuel, à savoir, M.R.T. Révision par:

CHESTER & JONES Sàrl, RCS Luxembourg B 120.602, ayant son siège social au 165A route de Longwy, L-4761 Pétange.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale devant se tenir en 2014.

DANDOIS & MEYNIAL

48 Blvd G. D. Charlotte

L-1330 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009115784/31.

(090138637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

**ABC Legacy Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 119.039.

—  
Le Rapport Annuel au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2009.

*Pour ABC Legacy Fund*

Pictet Funds (Europe) S.A.

Hugues de Monthébert / Christopher Misson

*Fondé de Pouvoir / Fondé de Pouvoir*

Référence de publication: 2009115894/14.

(090139762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

**Findas Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 64.776.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2009.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2009115899/12.

(090139722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2009.

---

**Codafra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 26.112.700,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 79.824.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 24 août 2009 de la société Codafra, S.à r.l. que l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Réélection des Gérants suivants avec effet immédiat et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes clos au 30 novembre 2009:

*Gérants A:*

- Manacor (Luxembourg) S.A., ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy et inscrit auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro 9098;
- Mutua (Luxembourg) S.A., ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy et inscrit auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B41471;

*Gérant B:*

- Mrs Franca Conti, née le 21 avril 1959 à Carrara, Italie et résidant à I-20122 Carrara, 9, Via Giovanni Pascali.

2. Réélection du Commissaire aux Comptes avec effet immédiat et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes clos au 30 novembre 2009:

- CLERC S.A., ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer et inscrit auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B92376.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Codafra S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

*Gérant A*

Signature

Référence de publication: 2009115782/28.

(090138602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2009.

---

**Holleur S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 38.515.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 12 mai 2009*

- Les mandats d'Administrateur de Madame Corinne BITTERLICH, Conseiller Juridique, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg; de Monsieur Alain RENARD, employé privé, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg; de Madame Isabelle SCHUL, employée privée, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2015.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social au 12, rue Guillaume Kroll, bâtiment F, L-1882 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2015.

Fait à Luxembourg, le 12 mai 2009.

Certifié sincère et conforme

HOLLEUR S.A.

C. BITTERLICH / A. RENARD

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009113088/21.

(090135652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

---